

Université de Montréal

2m11.2851.2

Le taxage chez les adolescents montréalais :
Prévalence, passage à l'acte et caractéristiques des taxeurs

Par

Anne-Elyse Deguire

École de Psychoéducation
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de

Maître en psychoéducation

Août 2000

© Anne-Elyse Deguire, 2000



2011.11.12

LB
1055
U54
2001
v.002

(Université de Montréal)

Le taxographe chez les adolescents montréalais

Présentation, passage à l'acte et caractéristiques des taxographe

Par

Anne-Élyse Lévesque

École de psychiatrie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de

Maître en psychiatrie

Année 2000

© Anne-Élyse Lévesque, 2000



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Le taxage chez les adolescents montréalais :
Prévalence, passage à l'acte et caractéristiques des taxeurs

Présenté par :

Anne-Elyse Deguire

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

_____ Marc LeBlanc _____

_____ Michel Janozs _____

_____ Marc Ouimet _____

Mémoire accepté le : _____

Sommaire

Le taxage est un comportement violent pratiqué dans le but d'extorquer des biens. Il est devenu une préoccupation importante pour les enfants, les adolescents, les parents, les autorités scolaires et les intervenants sociaux. La présente étude propose une exploration de ce phénomène peu connu.

Le taxage est défini comme un acte se distinguant de deux autres formes de conduite : le caïdage (« bullying ») et le vol avec violence (« robbery », « mugging », vol avec menace, vol grave). D'abord, s'appuyant sur une thèse sociétale, le taxage est défini par la nature de ce qui est taxé, à savoir que les objets ciblés doivent revêtir un caractère de prestige social ou que le taxage doit s'inscrire dans un contexte où de l'argent est taxé en échange d'un droit de passage. Ensuite, une thèse comportementale permet d'identifier que le taxage présente différents degrés de gravité allant de la menace à l'utilisation d'une arme. Cette étude établit la prévalence du taxage, démontre les caractéristiques du passage à l'acte et décrit les caractéristiques psychosociales des taxeurs. Pour ce faire, un échantillon de 480 adolescents inscrits à temps plein dans une école régulière et une école spéciale de la Commission scolaire de Montréal est utilisé.

Les données montrent que 13.6 % des adolescents ont taxé et que 21.9 % des adolescents ont été taxés. Le taxage est effectué principalement par des garçons sur des garçons âgés de 15 à 16 ans. Il a pour objectif principal l'obtention d'argent mais s'inscrit plus rarement dans un contexte où l'argent est demandé en échange d'un droit de passage. Il est effectué avec un niveau de violence plus élevé lorsque le gain est plus important, dans des lieux où la supervision adulte se fait rare. Le taxage se pratique avec des complices, mais il ne semble pas être le fait d'une sous-culture déviante ou délinquante puisque plus de la moitié des taxeurs ne s'identifient pas à ce type de sous-culture. Toutefois, les taxeurs

sont moins conventionnels que les adolescents qui n'ont pas participé à cette forme de conduite puisque que les trois quarts des non-taxeurs s'identifient au groupe dominant alors que seulement la moitié des taxeurs s'identifient à ce groupe. Les taxeurs se distinguent des adolescents conventionnels sur la base des mêmes caractéristiques psychosociales que les adolescents délinquants mais non-taxeurs. Toutefois, les taxeurs ne se distinguent pas de ces derniers.

Les données recueillies portent à croire que le taxage se distingue du caïdage puisqu'il ne se présente pas de façon répétitive; par contre, le taxage s'apparente au vol avec violence. Il ne représente donc pas une forme spécifique de vol dictée par une société de consommation, étant effectué par des délinquants qui ne cherchent pas nécessairement à s'identifier à une sous-culture adolescente particulière par le biais du vol d'objets prestigieux.

Remerciements

Ces travaux de recherche ont pu être réalisés grâce au soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et au Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche.

Je tiens à remercier la Commission scolaire de Montréal ainsi que les écoles qui nous ont généreusement accueillis. Je tiens également à remercier tous les assistants de recherche qui ont participé à la collecte de données et tous les adolescents qui ont consenti à participer et sans qui cette étude n'aurait pu être réalisée.

Je tiens à remercier mon directeur, M. Marc Le Blanc, Ph.D. pour son soutien et ses précieux conseils. Je tiens particulièrement à le remercier de m'avoir offert l'opportunité d'étudier ce qui me tenait à coeur. Mais par-dessus tout, je tiens à le remercier de m'avoir appris à questionner.

Enfin, je tiens à remercier ma famille, mes collègues et amis pour m'avoir encouragée tout au long de ce cheminement.

Table des matières

Sommaire	p. i
Remerciements	p.iii
Table des matières	p. iv
Liste des tableaux	p. vi
Liste des figures	p. vii
Introduction	p. 1
Le taxage	
Définition du taxage	p. 2
Approche sociétale : le développement et la socialisation à l'adolescence	p. 5
Approche comportementale : les conduites marginales	p. 12
Prévalence du taxage	p. 16
Les taxeurs	p. 19
Caractéristiques personnelles	p. 20
Caractéristiques familiales	p. 21
Caractéristiques scolaires	p. 22
Caractéristiques des relations interpersonnelles et des activités sociales	p. 23
Questions de recherche	p. 25
Méthodologie	p. 26
Participants	p. 26
Procédure	p. 27
Matériel	p. 28

Résultats	p. 37
Taxage	p. 37
Taxeurs	p. 62
Conclusion	p. 70
Références	p. 82
Appendice : Questionnaire « taxage »	p. viii

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indices de fidélité (Alpha) pour les échelles de taxage	p. 35
Tableau 2 : Prévalence du taxage	p. 38
Tableau 2.1 : Participation des taxeurs en fonction du sexe, de l'âge, de l'ethnie, du désavantage socio-économique et du type de classe académique	p. 40
Tableau 2.2 : Participation des taxés en fonction du sexe, de l'âge, de l'ethnie, du désavantage socio-économique et du type de classe académique	p. 42
Tableau 3 : Nature du taxage	p. 44
Tableau 3.1 : Nature du taxage en fonction du sexe, de l'âge de l'ethnie, du désavantage socio-économique et du type de classe académique	p. 46
Tableau 4 : Méthodes utilisées lors d'un taxage	p. 47
Tableau 5 : Fréquence des objets taxés et valeur des droits de passage	p. 49
Tableau 5.1 : Fréquence des objets taxés et valeur des droits de passage selon la méthode utilisée	p. 51
Tableau 6 : Passage à l'acte	p. 55
Tableau 6.1 : Passage à l'acte selon la méthode utilisée	p. 58
Tableau 7 : Présence de sous-cultures	p. 60
Tableau 8 : Comparaison des taxeurs et des non-taxeurs	p. 64
Tableau 9 : Comparaison des délinquants et des conventionnels	p. 67
Tableau 10 : Comparaison des délinquants non-taxeurs et des taxeurs	p. 69

Liste des figures

Figure 1 : Les échelles du taxage

p. 35

Introduction

Le terme *taxage* est apparu tout récemment dans le langage populaire afin de signifier une pratique marginale dans la population adolescente. Ce terme est employé autant par les enfants que par les adolescents, les parents, les autorités scolaires et les intervenants sociaux qui le définissent comme un comportement violent pratiqué dans le but d'extorquer des biens. De toute évidence, le taxage semble être devenu une préoccupation importante au sein de notre société. Un dossier portant sur le taxage présenté dans le journal La Presse (13-14-15 déc. 1998) indiquait que 80% des adolescents étaient impliqués directement ou indirectement dans le taxage. Il présentait ce phénomène comme le problème d'une société de consommation de plus en plus violente. En effet, il a été démontré que les individus violents, sans être plus nombreux, s'adonnent plus souvent à des gestes de violence (Le Blanc, 1999) et le taxage serait un reflet particulier de ce fléau grandissant.

Néanmoins, quiconque s'intéresse à ce phénomène rencontre un obstacle de taille. Le taxage n'a jamais fait l'objet d'une étude empirique et aucune définition opérationnelle n'a, à notre connaissance, été proposée. Conséquemment, une première étape à l'étude de ce phénomène s'impose avec une certaine urgence : définir ce qu'est le taxage. Le fait de proposer une définition opérationnelle de ce phénomène facilitera son étude et permettra de s'attaquer à deux autres tâches qui s'imposent. D'abord, la médiatisation du taxage fait en sorte qu'il semble revêtir une ampleur telle qu'il pourrait créer un profond sentiment d'inquiétude chez les élèves et leurs parents. Il importe dès lors d'établir la prévalence réelle du taxage dans la population afin que celle-ci puisse s'y ajuster et s'y adapter adéquatement. Ensuite, certains efforts ont déjà été déployés, entre autres, par les forces policières et les centres jeunesse de Montréal afin de prévenir le taxage et d'intervenir

auprès des auteurs du taxage et de leurs victimes (Poupart, 1996). Afin de maximiser ces efforts, il importe d'identifier quelles sont les caractéristiques particulières de cette manifestation et de ceux qui la pratiquent. Pour ce faire, la présente étude propose, dans un premier temps, une construction évolutive d'une définition opérationnelle du taxage qui s'appuie sur une perspective sociale et comportementale qui considère les caractéristiques particulières de la socialisation et du développement des conduites marginales à l'adolescence. Dans un deuxième temps, la présente étude tente d'établir la prévalence et les caractéristiques comportementales de ce phénomène et d'identifier les caractéristiques psychosociales potentiellement attribuables aux auteurs du taxage.

Le taxage

Le taxage : construction évolutive d'une définition

Comme il a été mentionné auparavant, aucune définition opérationnelle n'a été offerte pour rendre compte du phénomène du taxage. Qui plus est, ce terme semble être le fruit de l'argot des adolescents puisqu'il est absent de tous les dictionnaires de langue française consultés. Les médias ont repris ce terme mais il ne semble pas y avoir de consensus sur la façon de définir cette conduite. Néanmoins, une revue médiatique (Actualités Québec, 1999) permet de constater que certaines manifestations semblent vouloir s'affirmer davantage. Celles-ci mènent à une définition du taxage qui implique une forme de vol qualifié où des adolescents soutirent à d'autres adolescents des blousons, des souliers de course ou de l'argent par la menace, l'intimidation et parfois même la violence.

Étant donné que le taxage est considéré comme une forme de vol qualifié devant le tribunal de la chambre de la jeunesse, il semble opportun de présenter à ce stade-ci la définition du vol qualifié telle que proposée par le Code Criminel du Canada:

« Commet un vol qualifié quiconque, selon le cas : a) vole et, pour extorquer la chose volée ou empêcher ou maîtriser toute résistance au vol, emploie la violence ou des menaces de violence contre une personne ou des biens; b) vole quelqu'un et, au moment où il vole, ou immédiatement avant ou après, blesse, bat ou frappe cette personne ou se porte à des actes de violence contre elle; c) se livre à des voies de fait sur une personne avec l'intention de la voler; d) vole une personne alors qu'il est muni d'une arme offensive ou d'une imitation d'une telle arme » (art. 343 Code Criminel annoté et lois connexes, 1991).

Dans la littérature scientifique, le vol qualifié réfère au vol sur la personne tel que sous-entendu par les termes « robbery » et « mugging ». Le premier est défini comme l'action de voler ou de prendre quelque chose de valeur en la présence de son propriétaire en utilisant la force ou la menace. Il s'agit d'un crime violent qui occasionne fréquemment des blessures à la victime (Meyer, Magedenz, Chapman, Dahlin et Swanson, 1982). Le second est une manifestation du premier et il est commis par des agresseurs plus jeunes et inexpérimentés dans des endroits publics et semi-publics. La force ou la menace est également présente et elle représente la caractéristique dominante de cette forme d'agression (Lejeune, 1977). Au Québec, Fréchette et Le Blanc (1987) ont identifié deux formes de vol qui pourraient s'apparenter au taxage, car leur but premier est de s'approprier des biens à l'aide de moyens coercitifs exercés directement sur la victime. Il s'agit du vol d'une personne et du vol grave. Le premier se caractérise par l'utilisation de moyens physiques par l'agresseur pour atteindre son but, alors que le second se caractérise par une pression psychologique, l'agresseur préférant ici l'utilisation des menaces et de l'intimidation.

Le taxage est aussi identifié par certains comme une activité de caïdage (Bianki & Lampron, 1998; Gagné, 1998; Poupart, 1996). Plus précisément, Gagné (1998) définit cette activité comme une forme d'intimidation caractérisée par le « bullying » (action de tyranniser quelqu'un; caïdage), à laquelle s'ajoute le vol. Bianki et Lampron (1998) et Poupart (1996) définissent cette activité comme une forme de vol qualifié commis avec une

intention d'extorsion, d'intimidation et de harcèlement. Le taxage serait inscrit dans un rapport de force et d'abus, pratiqué principalement par des adolescents, qui convoitent des objets symboliques ou non, dans des endroits publics fréquentés par ceux-ci en utilisant des degrés de force variés, allant de la menace à l'utilisation d'une arme (Bianki & Lampron, 1998).

À la lumière des éléments que nous venons de présenter, il serait possible de proposer la définition suivante au phénomène du taxage :

Le taxage constitue une action posée par un individu ou un groupe d'individus sur un autre individu dans le but d'extorquer et de s'approprier des biens ou de l'argent. Cette action peut être verbale ou physique et présenter des degrés de force variés.

Toutefois, bien que cette définition inclue le taxage, elle ne le spécifie pas, et ce, pour deux raisons. D'abord, l'objectif principal des deux formes d'agression présentées ci-haut (vol sur la personne et vol grave) est d'obtenir un gain monétaire. En effet, il est rare que des objets autres que de l'argent soient soutirés aux victimes (Lejeune, 1977; Meyer et al., 1983). Ainsi, bien que ces définitions s'apparentent énormément au taxage, elles ne sont peut être pas suffisantes pour rendre compte de ce phénomène dans sa totalité.

Deuxièmement, la distinction entre le taxage et le caïdage pourrait être plus claire. Notamment, dans le cas du taxage, l'intimidation serait un moyen pour s'approprier des biens alors que l'appropriation de biens serait secondaire à l'intimidation dans le cas du caïdage. Le premier constitue de l'extorsion alors que le second constitue de l'oppression. En effet, le but premier du « bully » (caïd) est de provoquer de la douleur et une certaine détresse chez sa victime, et non pas de s'approprier ses biens (Dossier, 1997; Kumpulainen, 1998). Par ailleurs, cette position est soutenue par la définition même du terme caïdage. Olweus (1993) soutient qu'un individu est victime de caïdage lorsqu'il est

exposé à des actions négatives de façon répétée et sur une certaine période de temps. Ces actions négatives se manifestent principalement par des taquineries, des insultes, des menaces, des coups et de la maîtrise physique. De plus, la recension effectuée par Farrington (1993) sur le sujet permet de conclure que la caractéristique principale de cette activité est qu'elle se manifeste avec répétition sur une longue période de temps. Or, rien n'indique que la majorité des victimes de taxage soient exposées à ce traitement d'une pareille façon.

Ainsi, la définition proposée par la présente étude ne permet pas de rendre compte des particularités du taxage à titre de phénomène distinct. Il importe dès lors d'élargir le champ d'étude afin de définir le taxage de façon spécifique. Notamment, étant donné que le taxage s'inscrit principalement à l'intérieur de la culture adolescente (Bianki et Lampron, 1998), il convient d'examiner les caractéristiques particulières à celle-ci.

Approche sociétale : le développement et la socialisation à l'adolescence

L'adolescence est une période importante dans le développement de l'individu et elle repose sur une multitude de tâches psychosociales dont l'accomplissement favorise la formation d'une identité personnelle et l'entrée dans l'âge adulte. Entre autres, la construction d'une identité est favorisée par le biais de l'émancipation de la tutelle parentale pour favoriser davantage le groupe de pairs (Claes, 1983; Cloutier, 1996; Hill, 1980).

Le groupe de pairs exerce une influence constante sur les individus mais la période de l'adolescence est probablement celle où l'influence du groupe de pairs est à son summum (Morizot & Le Blanc, 2000). Ce dernier exerce une influence en offrant des opportunités d'expérimentation diverses à ses membres tout en leur attribuant un statut qui

leur permettra de se construire une identité personnelle. L'attribution du statut peut avoir lieu à trois niveaux : la clique, la bande et la sous-culture à laquelle elles appartiennent (Brake, 1985).

Une sous-culture représente une agglomération d'individus stéréotypés de par leurs comportements, leurs attitudes et leur tenue vestimentaire. À Montréal par exemple, ces sous-cultures seraient les « preppies », les « yos », les « sportifs », les « alternatifs », les « grunges », les « raveux », les « gothiques », les « skinheads », les « punks », les « gino », les « nerds » et les « poils » ou « heavy metal » sans oublier les « conventionnels » qui n'appartiennent pas à une sous-culture dans le sens propre du terme et qui sont identifiés comme tels par leurs pairs.

La majorité des sous-cultures adolescentes prennent naissance dans l'appropriation de styles que l'on retrouve dans la culture dominante ou qui sont médiatisés par l'industrie artistique populaire (Brake, 1985). En conférant une valeur symbolique à différents comportements, à un style vestimentaire particulier et à un argot spécifique, elles projettent une image et une identité sur ses membres (Brake, 1985). Par la même occasion, chaque sous-culture offre un statut, un prestige et un rôle social à ses membres.

Les sous-cultures sont conditionnées par des facteurs socio-économiques, raciaux et ethniques et par le système de valeurs existant dans la communauté. Conséquemment, elles sont particulièrement hermétiques (Brake, 1985; Brown, 1989; Schwendinger et Siegel Schwendinger, 1985) surtout au début de l'adolescence (Brown, 1989).

Une sous-culture émerge à l'intérieur d'interactions entre différents individus qui partagent des problèmes similaires d'adaptation et pour qui aucune autre solution ne semble exister pour faire face aux pressions environnantes (Brake, 1985). De façon générale, la majorité des adolescents rencontrent certaines difficultés lorsqu'ils entrent à l'école secondaire (Brake, 1985). L'organisation de celle-ci fait en sorte qu'ils se retrouvent parmi

une foule de nouveaux visages qu'ils doivent affronter quotidiennement sans pouvoir compter sur la stabilité d'une classe qui regroupe toujours les mêmes individus. Ainsi, de se définir mutuellement comme faisant partie de telle ou telle sous-culture devient une réponse adaptative face à un réseau élargi de pairs (Brake, 1985). Ceci favorise l'émergence de bandes à l'intérieur desquelles se manifesteront les différentes formes d'expression des sous-cultures. Une bande émerge de la même façon qu'une sous-culture mais elle est restreinte aux membres qui se trouvent regroupés ensemble en un lieu précis tel que l'école. Par ailleurs, ces bandes favoriseront la formation et la stabilisation des cliques (Brake, 1985).

Une clique est composée d'un nombre restreint d'individus qui interagissent ensemble sur une base régulière. Elle est souvent hermétique, mais elle peut aussi être composée de membres principaux et inclure des membres associés de façon sporadique (Brown, 1989). Les interactions ayant lieu à l'intérieur de la clique vont conférer à chaque membre un rôle et un statut hiérarchique spécifiques. Les membres ayant un statut élevé parmi leurs pairs sont régulièrement le focus d'attention et ils détiennent d'emblée un certain pouvoir dans la prise de décision. Contrairement à ces derniers, les membres qui ont un statut plus faible ont rarement l'occasion de « dominer » les autres mais lorsque cela se produit, ils ont tendance à être plus agressifs. Ils ont plutôt tendance à se subordonner aux membres de statut supérieur afin d'éprouver un sentiment d'appartenance. Ils (Savin-Williams, 1987).

En effet, une dérogation aux exigences du rôle défini par le groupe occasionne une perte de prestige et peut même occasionner l'exclusion partielle ou complète de l'individu. Or, la majorité des adolescents ont besoin du groupe car il leur permet de se construire une image de soi qui sera à la base de leur identité personnelle subséquente. L'attribution d'un statut est donc essentielle, car en définissant le rôle de chacun au sein du groupe, il définit

leur rôle éventuel au sein de la société. Par conséquent, en respectant la structure du groupe, chacun y prend son compte, et ce, ne serait-ce qu'en profitant de la sécurité qu'offre le groupe pour faciliter l'émancipation de la tutelle parentale et l'entrée dans l'âge adulte.

Bref, tous les membres d'une clique partagent des caractéristiques communes et ils peuvent être attribués de l'extérieur à une sous-culture. Toutefois, étant donné que les sous-cultures sont conditionnées par des facteurs socio-économiques, raciaux et ethniques, tels que mentionnés auparavant, l'appartenance à une sous-culture particulière est déterminée par les-dits facteurs et pas nécessairement par choix (Brake, 1985). Cela revêt une implication majeure en ce sens que certains adolescents peuvent être satisfaits quant à leur attribution à une sous-culture alors que d'autres peuvent être insatisfaits, car ils aspirent à la culture dominante ou à une sous-culture qui revêt une plus grande valeur à leurs yeux.

Par ailleurs, il importe de distinguer les sous-cultures qui émergent en réponse aux exigences sociales et culturelles dominantes de celles qui émergent en réaction face à celles-ci. C'est ainsi qu'il est possible de distinguer les adolescents conventionnels, des adolescents sur-conventionnels (e.g. les nerds) et des adolescents asociaux (e.g. gothiques, skinheads, punks, etc.). Par besoin de parcimonie, seul le dernier groupe sera discuté ici et la discussion se limitera aux adolescents asociaux qui adoptent des conduites délinquantes.

Ainsi, selon les conditions socio-politico-économiques, certains individus appartenant à des classes inférieures ou ayant un statut inférieur au sein de leurs pairs peuvent se regrouper et former une clique ou une sous-culture en opposition à la culture dominante. Celle-ci peut engendrer ou non des conduites délinquantes selon les conditions locales et par l'émergence d'une clique ou d'un sous-groupe délinquant (Schwendinger et Siegel Schwendinger, 1985). L'émergence de pareils sous-groupes repose dans une incapacité d'accéder à la culture dominante et par une stigmatisation à cet effet. L'ensemble

de ces cliques sera dès lors vu comme faisant partie d'une sous-culture délinquante qui donnera un statut et un rôle particulier à ses membres.

Le modèle théorique de Cloward et Ohlin (1960) permet d'expliquer le processus de formation d'une sous-culture délinquante. Certaines classes sociales ne permettent pas à leurs adolescents de répondre aux exigences de la société et d'atteindre les normes de succès édictées par celle-ci étant donné un manque de ressources et de formation. Face à une pareille frustration, ces adolescents adoptent alors des moyens illégitimes pour atteindre les objectifs visés par l'ensemble de la collectivité ce qui motive la formation d'une sous-culture délinquante.

Le modèle théorique de Cohen (1955) rejoint le modèle de Cloward et Ohlin sur plusieurs points mais il voit dans l'émergence de la sous-culture délinquante plus une tentative de restaurer l'estime de soi qui a péri face à l'écart entre les classes sociales défavorisées et moyennes. Cet écart a amené un sentiment de dépréciation personnelle et l'adhésion à des valeurs délinquantes. Le rejet des valeurs de la classe moyenne et des moyens conventionnels pour atteindre ses buts sont alors perçus comme une défense dans la sous-culture délinquante.

De plus, si, à l'intérieur de la sous-culture délinquante, un groupe ressent des pressions environnementales pour modifier son statut et établir des frontières délimitant un territoire, il évoluera vers le stade du gang (Hébert, Hamel et Savoie, 1997). Un gang s'engage à diverses activités criminelles au même titre que le groupe délinquant mais est plus violent, homogène (race, sexe, âge) et structuré (protection d'un territoire, hiérarchie, couleurs, signes et symboles) (Spergel, 1995). Les membres d'un gang ressentent un plus grand besoin de pouvoir, d'être reconnus et d'avoir un statut. Ils recherchent une identité et une estime de soi qu'ils ne peuvent retrouver nulle part ailleurs étant donné qu'ils évoluent dans des conditions de privation sociale incluant une pauvre supervision parentale (Spergel,

1995). Le gang leur offre les mêmes opportunités que tout autre groupe sauf que leur image et leur identité sont basées principalement sur la violence et les conduites antisociales comparativement à leurs pairs pacifiques.

À la lumière de tout ceci, un adolescent peut expérimenter cette période développementale de différentes façons au sein de ses pairs. Il peut appartenir à une clique qui réfère à une sous-culture particulière. Il peut être satisfait de ce destin ou aspirer à autre chose de plus prestigieux à ses yeux. Il peut être marginalisé par l'ensemble de ses pairs, étant donné sa situation sociale, et se regrouper avec d'autres pour former une clique délinquante. Il peut modifier ce dernier statut en s'inscrivant à l'intérieur de l'organisation d'un gang. Il peut demeurer solitaire ou encore il peut s'impliquer dans la masse conventionnelle qui répond de la culture dominante.

Certaines de ces modalités pourraient avoir un impact particulier sur le fait de s'adonner à du taxage ou de s'en réserver. Ainsi, en quête d'un statut, d'une identité et pour faire partie d'une sous-culture adolescente particulière, un adolescent (ou un groupe d'adolescents) pourrait en venir à « taxer » des biens qui identifient cette sous-culture puisqu'il n'a pas de moyens légitimes pour les obtenir. Le taxage deviendrait un moyen pour l'adolescent de s'identifier à la sous-culture et de faire partie intégrante d'une clique qui en relève. Par ailleurs, si cet adolescent vit des sentiments de rejet et de dépréciation face à cette sous-culture, il pourrait se regrouper avec d'autres jeunes qui partagent son expérience. Ils s'adonneront alors à des activités de taxage sur celle-ci afin d'obtenir les biens tant désirés, de remédier à leur sentiment d'infériorité et de s'affirmer dans leur nouveau rôle et leur nouveau statut. C'est également ici que l'on pourrait retrouver le taxage manifesté sous la forme de l'extorsion d'argent, d'autant plus que le groupe ainsi créé détiendrait un territoire. Ainsi, le groupe exigerait de l'argent en échange d'un droit de passage sur leur territoire. Ces activités pourraient ou non s'articuler à l'intérieur des

activités d'un gang mais pourraient également n'être que du ressort d'une clique délinquante.

Une étude récente de Kaplan et Peck (1992) offre un certain appui à ce modèle. Celle-ci démontre que le vol et l'agression interpersonnelle permettent de mieux gérer les sentiments négatifs puisque l'auteur de ces comportements ressent alors de la bravoure ce qui vient contrer son sentiment d'infériorité. De plus, le vol représente une attaque symbolique sur les représentations matérielles du monde conventionnel à l'intérieur duquel l'auteur a vécu un échec et un rejet. Notamment, Lejeune (1977) mentionne que certains sujets qui ont commis un vol sur la personne rapportent que ce qui les motive à se conduire de la sorte est non seulement la récompense monétaire, mais aussi le sentiment de pouvoir et de rétribution pour des injustices leur ayant été infligées dans le passé. Ainsi, les biens des gens qui sont à la source du sentiment de rejet et de l'échec deviennent des cibles pour les dispositions agressives qui émergent face à de pareils sentiments puisque les biens d'une personne représentent une extension de soi (Kaplan et Peck, 1992).

L'étude de la culture adolescente présentée auparavant permet de conclure que ceci est particulièrement vrai pour les adolescents. En effet, dès l'âge de 12-13 ans, les adolescents fonctionnent à l'intérieur d'un environnement où le statut est rehaussé par l'acquisition et la possession d'objets qui revêtent une certaine valeur sociale. La possession de ces objets s'intègre à l'intérieur du développement du concept de soi des adolescents et favorise l'établissement de l'indépendance et de l'identité (Furnham et Jones, 1987). Ainsi, le taxage permet à son auteur d'extérioriser des sentiments négatifs en s'attaquant directement à l'identité de sa victime tout en rehaussant la sienne.

À la lumière de tout ceci il est possible d'améliorer la première définition proposée en définissant le phénomène du taxage comme suit :

Le taxage constitue une 1) action posée par un adolescent ou un groupe d'adolescents sur un autre adolescent 2) dans le but d'extorquer et de s'approprier 3) des biens qui revêtent un caractère de prestige social ou 4) de l'argent en échange d'un droit de passage vers un lieu particulier tel que l'école.

Cette définition envisage le taxage comme un acte particulier soutenu par les mécanismes de socialisation propres à la période de l'adolescence. Elle spécifie les motivations sous-jacentes au passage à l'acte mais ne spécifie pas comment le taxage se manifestera et à quel moment il apparaîtra dans la vie d'un adolescent. Dès lors, afin de compléter la définition, nous devons nous tourner vers une approche comportementale puisque le taxage est un geste délinquant et ne pourrait être que du ressort des mécanismes qui gèrent tous actes délinquants.

Approche comportementale : les conduites marginales au cours de l'adolescence

Une approche comportementale a pour objectif d'expliquer l'émergence et le développement des comportements. Elle suppose qu'un comportement, qu'il soit déviant, délinquant ou violent, n'apparaît pas de façon isolée. Il suit plutôt une trajectoire spécifique en étant géré par des mécanismes particuliers.

Le Blanc (1999) montre que les comportements violents s'intercalent de façon régulière parmi l'ensemble des conduites marginales des adolescents judiciairisés. La séquence se présente ainsi : première manifestation de rébellion scolaire, première bagarre, premier signe de rébellion familiale, premier larcin, agressions impulsives (11 ans); vandalisme, agressions à l'aide d'une arme et participation à une bande marginale et vols plus graves et consommation de la colle et de drogues douces (13 ans); agressions avec intimidation et vols graves et promiscuité sexuelle (à cheval entre la 13^e et la 14^e année);

agressions les plus graves et consommation de drogues les plus dangereuses et relations homosexuelles (fin de la 14^e et début de la 15^e année); vol d'une automobile et vente de drogues et prostitution (15 ans).

Dans la perspective de Le Blanc (1999), le taxage pourrait s'inscrire à l'intérieur des conduites marginales au même titre que les agressions avec intimidation, les vols graves et la promiscuité sexuelle à l'âge de 13-14 ans. Par ailleurs, le taxage, comme toutes conduites délinquantes, serait le résultat d'une progression de la conduite marginale obéissant à des mécanismes particuliers.

Modèle de Fréchette et Le Blanc

Les mécanismes qui gèrent le développement de la conduite marginale sont l'activation, l'aggravation et le désistement. L'activation réfère au moment où les premiers signes marginaux apparaissent. Une fois que ceux-ci ont fait leur apparition, ils augmentent en fréquence (accélération), ils deviennent plus diversifiés (diversification) et se stabilisent à travers le temps (stabilisation), et ce, d'autant plus que l'âge du début est précoce (Le Blanc et Fréchette, 1988). L'aggravation, pour sa part, réfère à l'existence de différents stades à travers lesquels l'individu progresse selon ses particularités personnelles. Ces stades renferment des délits de plus en plus graves et de plus en plus violents. Ils sont : l'apparition (menus larcins); l'exploration (vol à l'étalage); l'explosion (vol simple, vol de véhicules moteurs, vol sur la personne, vol par effraction); la conflagration (trafic de drogues, assaut, vol grave) et le débordement (homicide, fraude) (Le Blanc et Fréchette, 1988). Enfin, le désistement réfère aux mécanismes qui font en sorte que la conduite marginale de l'individu se résorbe, sinon totalement, du moins en termes de fréquence et de variété (Le Blanc et Fréchette, 1988).

Il est à noter que tous les individus ne progressent pas de la même façon à travers les stades de développement des conduites marginales. En ce qui a trait au taxage, cela implique que la fréquence de ce comportement et son degré de gravité pourront varier dans la population selon que les auteurs auront eu un début précoce ou tardif, et selon leur progression personnelle à travers les stades de développement de l'activité marginale.

Le modèle de Le Blanc et Fréchette (1988) suppose donc que la conduite marginale s'inscrit à l'intérieur d'un syndrome général de déviance. En effet, bien que cette dernière puisse se diviser à l'intérieur de deux grandes catégories : les troubles de comportement et la délinquance; l'aperçu de l'enchâssement des conduites marginales présenté plus haut, permet d'entrevoir que les troubles de comportement ont tendance à précéder la délinquance et que tous deux se complètent et renforcent l'inadaptation des individus.

Dans le même ordre d'idée, Loeber et Schmalin (1985) ont étudié la comorbidité entre les comportements de vol et/ou d'agression (batailles) et les conduites antisociales chez des sujets âgés de 10 à 17 ans. Ceux-ci étaient répartis, selon leur histoire passée, soit dans un groupe où le vol était pratiqué exclusivement, soit dans un groupe où l'agression était pratiquée exclusivement, soit dans un groupe où le vol et l'agression étaient présents simultanément ou soit dans un groupe où ni l'un ni l'autre de ces comportements étaient présents. Les résultats ont démontré que le premier groupe manifestait plus de conduites antisociales clandestines (mensonge, absentéisme, consommation de drogues...), que le second groupe exprimait plus de conduites antisociales manifestes (désobéissance, hyperactivité, irritabilité, revendication, cruauté, menace...) et que le troisième groupe affichait ces deux types de conduites antisociales de façon extrême. Qui plus est, ce dernier avait plus de contacts avec la police, commettait des offenses multiples et rapportait avoir un mode de vie délinquant plus élevé.

Modèle de Loeber et Stouthamer-Loeber

Loeber et Stouthamer-Loeber (1998), quant à eux, ont proposé un modèle du développement de l'agression de l'enfance à l'adolescence, qui est aussi pertinent à une meilleure compréhension du taxage. Tout en reconnaissant la corrélation entre les comportements clandestins et manifestes, ils soutiennent que certains individus présentent plus d'une forme de comportement que d'une autre alors que d'autres manifestent les deux formes de comportement à la fois. Ces derniers présenteraient une chronicité dans leurs activités antisociales. Qui plus est, le développement des comportements clandestins et de la violence se fait de façon ordonnée et non aléatoire et la violence tend à apparaître vers l'âge de 13 ans.

Ainsi, les comportements manifestes et clandestins s'inscrivent dans des trajectoires spécifiques. Les premiers vont de l'agression mineure (caïdage) à la violence (vol qualifié, viol ...) en passant par les batailles (incluant les conflits entre gangs). Les seconds vont des comportements clandestins mineurs (vol à l'étalage, mensonges fréquents) à la délinquance sérieuse (fraude, vol grave) en passant par les dommages à la propriété (vandalisme, incendie criminel). À l'intérieur de ce modèle, les individus peuvent également connaître différentes progressions. En fait, les plus jeunes garçons ont tendance à traverser l'ensemble des étapes alors que ceux qui connaissent un début à l'adolescence auront tendance à commencer à la deuxième étape.

Conséquemment, que l'on s'inspire du modèle de Fréchette et Le Blanc ou de celui de Loeber et Stouthamer-Loeber, le taxage pourrait s'intercaler à l'intérieur d'une progression de conduites marginales de plus en plus graves ou, selon les individus, il apparaîtra soudainement lors d'une période de « crise ». Ainsi, le taxage aura un portrait différent en termes de fréquence et de gravité selon son moment d'apparition et selon les

individus. Cette dernière distinction revêt un caractère fondamental étant donné qu'il sous-tend des différences individuelles dans le passage à l'acte.

Ceci dit, il est maintenant possible d'améliorer les deux premières définitions proposées et d'offrir une définition opérationnelle complète du taxage :

Le taxage constitue une 1) action posée par un adolescent ou un groupe d'adolescents sur un autre adolescent 2) dans le but d'extorquer et de s'approprier 3) des biens qui revêtent un caractère de prestige social ou 4) de l'argent en échange d'un droit de passage vers un lieu particulier tel que l'école. 5) Cette action peut être verbale ou physique, peut avoir différents degrés de gravité (intimidation, menace, coups physiques, voies de fait, utilisation d'une arme) et peut varier en fréquence 6) selon les individus.

Prévalence du taxage

En supposant que la définition proposée soit valide, il sera possible d'établir un estimé de la prévalence du taxage dans la population adolescente où aura lieu l'étude. Toutefois, il existe quelques repères permettant d'avancer d'ores et déjà une estimation de la prévalence de ce phénomène.

D'abord, Le Blanc (1999) procéda à l'analyse des conduites violentes chez les adolescents à l'aide de trois échantillons : un échantillon représentatif d'adolescents montréalais provenant de tous les milieux sociaux (1611 garçons âgés entre 12 et 16 ans); un échantillon composé d'adolescents judiciairisés en vertu de la Loi sur les jeunes délinquants ou de la Loi sur la protection de la jeunesse (470 garçons âgés de 15 ans en moyenne) et un échantillon de 150 filles et de 506 garçons judiciairisés en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants et de la Loi sur la protection de la jeunesse. Les sujets des deux premiers échantillons ont été recrutés au cours des années 70 alors que les sujets du

troisième échantillon ont été recrutés au cours des années 90. Cette analyse révèle que la violence criminelle est plutôt rare dans la population générale mais que près de la moitié des adolescents judiciairisés se livrent à ce type d'activité.

Un deuxième repère vient des données de Kuther et Fisher (1998) qui ont étudié la victimisation de 123 sujets âgés de 11 à 13 ans provenant de milieux socio-économiques moyen à élevé. En ce qui a trait au comportement de vol sur la personne, défini par certains sujets de leur étude comme étant l'action de voler de l'argent, des souliers ou un manteau, le taux de prévalence obtenu est de 18 % comparativement aux coups physiques (59 %), aux poursuites (« being chased ») (42 %) et aux blessures (12 %).

Un troisième repère provient des résultats d'enquêtes ayant pour objectif d'établir le portrait de la violence dans les écoles américaines. Garofalo, Siegel et Laub (1987) ont analysé 454 verbatims du « National Crime Survey » de 1982 et 1983. Les résultats montrent que les vols sur la personne rendent compte de 12 % de la victimisation dans les écoles. Kingery, Coggeshall et Alford (1998) ont utilisé quatre enquêtes nationales américaines et démontrent que la victimisation par le vol sur la personne se situe entre 0.4 % et 2.0 % pour les garçons et entre 0.2 % et 1.4 % pour les filles pour l'année 1995.

Un quatrième repère provient d'une étude récente effectuée auprès d'un échantillon de 962 élèves du secondaire d'une grande ville canadienne (Paetsch et Bertrand, 1999). Cette étude démontre qu'au cours de l'année 1999, 14.8 % des élèves rapportent avoir été volés par la force ou la menace à l'école et 11 % l'ont été à l'extérieur de l'école. Les garçons et les adolescents plus jeunes étaient les plus victimisés.

Enfin, un dernier repère provient de l'examen des statistiques officielles offertes par le Ministère de la Justice Américaine, par Statistiques Canada et par le Service de Police de la Communauté Urbaine de Montréal. Aux États-Unis, entre les années 1980 et 1996, le pourcentage de crimes violents commis par des adolescents âgés de 12 à 17 ans se situait

entre 19 % et 25 %. Ces crimes comportent les voies de fait, les viols et les vols qualifiés (U.S. Department of Justice, Bureau of Justice Statistics, National Crime Victimization Survey, 1980-1996). Au Québec, les vols qualifiés représentent entre 4 % et 5 % de la totalité des infractions au Code Criminel et entre 18 % et 22 % des crimes contre la personne. Ces résultats reflètent les années se situant entre 1993 et 1995 (Statistiques Canada, 1994, 1995). À Montréal, entre 7 % et 11 % des accusations au tribunal de la jeunesse portaient sur des vols qualifiés entre 1994 et 1997. Les vols qualifiés rendent compte de 28 % à 34 % des crimes contre la personne commis par des mineurs. Toutefois, la définition du vol qualifié offerte dans ces bilans annuels inclut surtout des vols ayant eu lieu dans des institutions financières (80 % à 90 % selon les années). La proportion des vols commis envers ces institutions par les adultes et par les mineurs n'est cependant pas connue (Communauté Urbaine de Montréal, 1995, 1996, 1997).

En ce qui a trait à la prévalence du taxage selon l'âge, les données de Statistiques Canada (1994, 1995) permettent de constater une augmentation de la fréquence des accusations pour vol qualifié à partir de l'âge de 15 ans. La distribution de Kingery, Coggeshall et Alford (1998), telle que présentée auparavant, dépendait de l'année scolaire et les taux les plus élevés se retrouvaient lors de la 7^e année scolaire autant pour les garçons que pour les filles. Les garçons présentaient aussi un taux plus élevé de victimisation lors de la 10^e année scolaire. Ceci s'approche des résultats présentés par Le Blanc (1999) qui situent le début des agressions avec intimidation et des vols graves à cheval sur la 13^e et la 14^e année de vie. Enfin, une recension de cinquante-huit arrestations pour taxage sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal établit l'âge moyen des taxeurs à 14.4 ans (Poupart, 1996).

Ainsi, on pourrait avancer que le taux de prévalence du taxage sera différent selon l'âge des auteurs et selon le degré de gravité du geste posé, tel que proposé dans la

définition, mais que peu importe la forme utilisée, la prévalence demeurera relativement faible à l'intérieur de la population adolescente, se situant entre 10 % et 20 % tout en étant plus élevé chez les adolescents judiciairisés. Par conséquent, étant donné que la proportion d'individus qui pratiquent ce type de conduite risque d'être faible, il est de mise de se demander ce qui caractérise plus particulièrement ces adolescents. Ces connaissances pourraient dès lors faciliter le dépistage des individus à risque de devenir des taxeurs.

Les taxeurs

La première partie de la définition utilisée par la présente étude s'appuie sur une thèse qui expliquerait en partie les motivations des individus auteurs de taxage. Toutefois, outre le sentiment de rejet, d'infériorité et la dépréciation personnelle, il est probable que d'autres facteurs entrent en ligne de compte pour justifier l'adoption des différentes formes de taxage. Les théories de la sous-culture délinquante, bien qu'elles soient fort intéressantes et pertinentes, ne peuvent rendre compte de l'ensemble du phénomène. En effet, ces théories s'adressent à des communautés où l'écart entre les classes est considérable et affecte grandement l'ascension sociale, phénomène que l'on ne retrouve peu ou pas au Canada (Brake, 1985). Les sous-cultures existent ainsi que les gangs mais l'influence d'un milieu défavorisé est mitigé (Fréchette et Le Blanc, 1987). Au plus, de pauvres conditions socio-économiques disposent les individus à adopter ce type de conduite mais n'opèrent pas directement sur celle-ci. De pareilles conditions agissent plutôt indirectement sur d'autres facteurs qui vont catalyser la conduite marginale (Fréchette et Le Blanc, 1987).

Ainsi, certains individus seraient plus disposés que d'autres à l'adoption de comportements de taxage mais les facteurs responsables du passage à l'acte dans ces différentes formes seraient du ressort des caractéristiques propres aux taxeurs et découleraient de leur personnalité, de leur famille, de leur expérience scolaire et de la nature de leurs relations interpersonnelles.

Compte tenu de l'absence d'études empiriques portant sur le taxage, l'examen des caractéristiques personnelles potentiellement attribuables aux taxeurs s'inspirera d'études ayant porté sur la délinquance avec violence et le caïdage. Bref, tout ce qui pourrait s'apparenter à ce phénomène.

Caractéristiques personnelles

Un guide pour la police élaboré afin de contrer la violence dans les écoles (1994), définit les contrevenants qui s'adonnent à des activités violentes à l'école comme présentant, entre autres, des problèmes psychologiques, un sentiment de rejet et d'isolement, une faible estime de soi et un manque de compétences sociales.

Le Blanc (1999) propose que le degré de la violence interpersonnelle coïncide avec le degré de l'inadaptation sociale et personnelle. Sur le plan comportemental, à mesure que le degré de violence interpersonnelle augmente, les troubles de comportement et les activités délinquantes augmentent. Sur le plan personnel, certains traits de l'inventaire de personnalité du Jesness (1983, dans Le Blanc, 1996) et du Eysenck (1975, dans Le Blanc, 1996) tels la mésadaptation sociale (concept de soi négatif, hostilité, manque de contrôle, méfiance et mépris), l'orientation aux valeurs de classes inférieures (peur de l'échec, orientation au gang, éthique du dur), l'autisme (déformation de la réalité selon ses désirs et besoins), l'aliénation (méfiance surtout envers l'autorité résultant d'une projection),

l'agressivité manifeste (réactions rapides face à la colère et à la frustration), le psychotisme (i.e. être agressif, froid, égocentrique, impulsif, antisocial...) et l'extraversion (façade de confiance en soi, labilité et impulsivité) s'accroissent alors que d'autres dont le refoulement (exclusion du conscient de sentiments négatifs) diminuent.

Gagné (1998) caractérise le caïd comme un individu ayant une bonne estime de soi, sécurisée et non anxieuse et affichant une attitude positive envers la violence. Farrington (1993), quant à lui, caractérise le caïd comme généralement agressif, dur, confiant, impulsif et moins populaire que la moyenne de ses pairs. Kumpulainen (1998) ajoute que les caïds présentent souvent des difficultés sur le plan psychologique, des troubles de comportement externalisés et de l'hyperactivité. À tout cela, il est possible d'ajouter que le caïd est peu empathique, qu'il ressent un grand besoin de dominer les autres, qu'il a un concept de soi positif, qu'il est hostile et généralement plus fort physiquement (Olweus, 1993).

Caractéristiques familiales

Le Blanc (1999) mentionne que plus la supervision parentale diminue, plus le degré de violence interpersonnelle augmente. En fait, dans le domaine de la délinquance, la supervision parentale semble être le facteur le plus actif dans l'adoption de conduites délictueuses suite aux méthodes disciplinaires déficientes, au manque d'attachement aux parents et à une mauvaise atmosphère familiale (Fréchette et Le Blanc, 1987; Patterson, Reid et Dishion, 1992).

Loeber et Schmalzing (1985) ajoutent que les mères de jeunes qui manifestent à la fois des comportements de vol et d'agression ont tendance à rejeter leurs enfants davantage. De plus, Loeber et Stouthamer-Loeber (1998) voit une relation entre le développement de la violence chez les enfants et les conflits parentaux d'une part, et la réaction des parents

face aux comportements d'agression d'autre part. Les parents ont tendance à fermer les yeux devant les gestes agressifs de leurs enfants afin d'éviter une escalade et de réduire leur propre inconfort. Les enfants apprennent dès lors que l'agression peut être payante étant donné qu'ils obtiennent ce qu'ils veulent sans représailles.

Pour ce qui est des caïds, Gagné (1998) conclut qu'ils proviennent d'une famille où se vit de l'intimidation de la part de parents hostiles et autoritaires dont les pratiques disciplinaires sont inconsistantes et parfois même violentes. Leur famille appartient souvent à une classe sociale inférieure et est composée d'une fratrie d'au moins trois personnes (Farrington, 1993). Olweus (1993) ajoute que les parents se disputent fréquemment, qu'ils sont très peu chaleureux et peu engagés auprès de leurs enfants tout en étant tolérants face aux comportements violents.

Caractéristiques scolaires

Le Blanc (1999) indique également que l'augmentation de la violence interpersonnelle s'accompagne d'une régression de l'investissement et de l'engagement scolaire et d'une augmentation des sanctions. Il en va de même pour la délinquance en général. En effet, il a été mentionné précédemment que le développement des conduites marginales voit généralement ses débuts à l'intérieur de la rébellion scolaire.

L'inadaptation scolaire annonce fréquemment la délinquance tout en l'accompagnant une fois celle-ci activée (Fréchette et Le Blanc, 1983).

Farrington (1993) remarque également un manque au niveau des liens chez les caïds puisqu'ils ont un niveau d'absentéisme plus élevé que la moyenne et qu'ils présentent des attitudes négatives face au travail scolaire et aux professeurs. Enfin, Olweus (1993) rapporte que l'école représente le lieu de prédilection pour cette forme de conduite étant

donné les maints endroits non supervisés où les agresseurs peuvent s'adonner à leurs activités sans en assumer les conséquences.

Caractéristiques des relations interpersonnelles et des activités sociales

La participation à un gang et l'exposition à des pairs déviants qui partagent les mêmes normes et les mêmes valeurs accentuent l'orientation délinquante (Fréchette et Le Blanc, 1988; Le Blanc, 1999, Morizot et Le Blanc, 2000; Vitaro, Tremblay et Bukowski, sous presse). Dans la mesure où il y a un regroupement d'individus qui se conduisent en marge des normes sociales, ceux-ci développeront une activité marginale plus fréquente puisqu'elle assure la cohésion du groupe dit délinquant.

Finalement, mentionnons que les activités routinières des adolescents les placent fréquemment dans des endroits ou des situations qui pourraient favoriser leur victimisation (Felson, 1998). Ceci est d'autant plus fréquent chez les adolescents marginaux étant donné qu'ils évoluent dans des cercles où l'agression et, par conséquent, la victimisation sont fréquentes. Il existe d'ailleurs une certaine comorbidité entre le fait d'agresser et d'être victimisé (Garofalo, Siegel et Laub, 1987; Kennedy et Baron, 1993; Lauritsen, Sampson et Laub, 1991; Lauritsen, Laub et Sampson, 1992; McDermott, 1983; Olweus, 1993; Poupart, 1996). Une étude récente démontre que les adolescents qui ne commettaient pas d'actes délinquants étaient également ceux qui n'étaient pas victimisés alors que ceux qui affichaient un taux de délinquance plus élevé rapportaient également un taux plus élevé de victimisation (Paetsch et Bertrand, 1999).

Tout ce qui a été rapporté jusqu'à présent se voulait un effort afin de dresser ce que pourrait être le portrait des auteurs du taxage eu égard aux connaissances actuelles en

matière de délinquance avec violence et de caïdage. Il serait par conséquent inadéquat de prétendre que cet examen reflète, en tout ou en partie, les caractéristiques particulières des taxeurs. Certains auteurs ont toutefois tenté de dresser le profil de ces derniers en s'inspirant d'entrevues qualitatives réalisées auprès d'un échantillon d'adolescents conventionnels et judiciairisés (Bianki & Lampron, 1998; Sheriff & Paquet, 1999). Le taxeur typique serait un garçon âgé entre 13 et 17 ans présentant une faible estime de soi. Il évoluerait dans une famille éclatée provenant d'un milieu défavorisé. Pas très motivé à l'école, il s'en absente fréquemment et s'y comporte mal lorsque présent. Appartenant à un gang ou à une clique, il serait porté à consommer de l'alcool et des drogues, il entretiendrait une vision négative de la vie et entretiendrait un sentiment d'isolement (Bianki & Lampron, 1998). Par contre, Sheriff et Paquet (1999), font ressortir de leurs entrevues que le taxage est un acte spontané commis afin d'évacuer de l'agressivité, un surplus d'adrénaline ou de rage. Certains s'y exercent dans le but de se procurer de l'argent pour leur consommation de drogues mais peu mentionnent une appartenance à un gang et il ne semble pas exister de lien direct avec la pauvreté. Ainsi, il existe déjà quelques contradictions quant aux particularités pouvant caractériser les taxeurs, surtout en ce qui a trait à la pauvreté et à l'appartenance à un gang.

Par ailleurs, il existe également certaines contradictions entre le portrait du taxeur qui vient d'être présenté et ce que l'on retrouve dans la littérature. Ces contradictions tiennent du fait que le taxeur ci-haut décrit s'apparente au caïd pour certaines caractéristiques tout en s'en distinguant par d'autres, ce qui l'apparente plutôt au délinquant violent. En effet, tout comme le caïd et le délinquant violent, le taxeur est présenté comme provenant d'une famille conflictuelle et comme ayant certaines difficultés scolaires. Par contre, contrairement au caïd, le taxeur présente une faible estime de soi et il entretient une vision négative de la vie et un sentiment d'isolement. Ces caractéristiques semblent

indiquer que le taxeur s'apparenterait davantage au délinquant violent qu'au caïd. Ce dernier étant davantage décrit comme un être confiant (Farrington, 1993) et présentant une bonne estime de soi (Gagné, 1998). Ainsi, parfois décrit comme un caïd et parfois décrit comme un délinquant violent, les connaissances actuelles ne permettent pas d'identifier clairement qui sont les taxeurs. Ceci peut s'expliquer par la limite méthodologique que représentent les études qualitatives et les comptes rendus cliniques de quelques individus. Par conséquent, l'ensemble de cet examen ne peut qu'être considéré comme spéculatif et nécessite un approfondissement par le biais d'une étude empirique.

Questions de recherche

Compte tenu de l'absence d'études empiriques spécifiques sur le taxage et les taxeurs, la présente étude est essentiellement exploratoire. Elle tentera de répondre aux questions suivantes : 1) Quelle est la prévalence du taxage chez les adolescents ? 2) Est-ce que le taxage varie selon le sexe, l'âge, l'ethnie, le désavantage socio-économique et le type de classe académique fréquentée ? 3) Comment se manifestent les modalités du passage à l'acte ? 4) Quelles sont les caractéristiques psychosociales des taxeurs ? Sont-ils délinquants ou représentent-ils une classe d'individus à part ?

Méthodologie

Participants

Cette étude porte sur un échantillon de 480 adolescents et adolescentes âgés de 12 à 19 ans inscrits à temps plein dans un établissement d'études secondaires de la grande région métropolitaine. Cet échantillon a été constitué à partir de la déclaration de la clientèle de la Commission Scolaire de Montréal. Afin de recruter un échantillon le plus représentatif possible de la population des élèves du secondaire, les étapes suivantes ont été réalisées. D'abord, une école régulière de la Commission Scolaire de Montréal a été sélectionnée étant donné sa large population et sa position médiane sur la distribution de l'indice de défavorisation. Ensuite, une école spéciale, qui présentait le plus grand nombre d'élèves, a été sélectionnée. Cette dernière dessert une clientèle ayant été référée par le système scolaire et les Centres jeunesse de Montréal. L'échantillon présente donc des élèves montréalais d'une école régulière et des élèves présentant des problèmes d'adaptation.

L'échantillon provenant de l'école régulière est composé de 204 garçons et de 198 filles âgés de 12 à 19 ans et d'origines ethniques diverses. Parmi ceux-ci, 349 élèves font partie de classes régulières dont 79 en première année du secondaire, 82 en deuxième année, 71 en troisième année, 64 en quatrième année et 53 en cinquième année du secondaire. Ces nombres correspondent à une proportion de 64.2 %, de 67.8 %, de 46.4 %, de 68.8 %, de 52 % de la population de cette école, de la première à la cinquième année du secondaire respectivement. De plus, deux classes « d'accélération » ont été sélectionnées. Ces classes sont conçues pour offrir un service particulier aux étudiants qui connaissent un certain retard académique suite à divers placements dans des Centres jeunesse, entre autres.

Au total, 53 élèves de ces classes ont participé à l'étude dont 27 garçons et 26 filles âgés de 12 à 18 ans.

L'échantillon provenant de l'école spéciale est composé de 38 garçons et de 40 filles âgés de 12 à 18 ans et d'origines ethniques diverses. Dans ce cas-ci, il est difficile d'évaluer le nombre d'élèves inscrits dans chaque année académique puisque ces derniers sont tous en cheminement particulier et qu'ils suivent un programme adapté à leurs besoins personnels. Chaque élève présent lors de la collecte de données a participé à l'étude. Ils correspondent à 47.6 % de la population de cette école. Il est à noter que le taux d'absentéisme était très élevé.

Procédure

Étant donné que cette étude a nécessité la construction d'une échelle de mesure, une première étape avant de procéder à la collecte de données s'est imposée. Ainsi, afin de vérifier le niveau de compréhension, les questions portant sur le taxage ont été présentées à un adolescent âgé de 15 ans inscrit en classe régulière et à deux adolescentes âgées de 15 et 17 ans qui se trouvaient sous la garde de la protection de la jeunesse. Tous ont démontré une excellente compréhension des questions.

Par la suite, le projet de recherche a été envoyé à la Commission Scolaire de Montréal afin d'obtenir l'autorisation de procéder à une collecte de données dans leurs écoles. La collecte des données a eu lieu au printemps de l'année 1999 après avoir obtenu le consentement de la Commission Scolaire, des directeurs de regroupement, des directeurs des écoles et des conseils d'établissement de chaque école. Chaque collecte a eu lieu dans les locaux des classes, au cours d'une période de soixante-quinze minutes pour l'école régulière et de deux périodes successives de cinquante minutes pour l'école spéciale. Il est

à noter que les élèves n'ont pas pris de pause entre les deux périodes. Les élèves étaient informés par un évaluateur qu'ils devaient lire chaque énoncé attentivement et y répondre le plus honnêtement possible. La confidentialité et l'anonymat ont été préservés à l'aide de l'attribution d'un numéro de sujet à chaque individu ayant participé. Les numéros des sujets étaient inscrits sur les questionnaires après la passation dans un local situé à l'extérieur des classes. Cela signifie que les numéros étaient attribués aux questionnaires et non aux élèves permettant ainsi l'anonymat absolu des répondants. Deux évaluateurs et le professeur étaient présents dans chaque local de classe. D'une part, cela a permis d'exercer un plus grand contrôle sur le groupe et, d'autre part, les évaluateurs pouvaient offrir rapidement du soutien aux élèves qui expérimentaient certaines difficultés émotives ou de lecture. Il est à noter que les questions très anxiogènes de l'instrument utilisé ont été omises (par exemple : abus sexuel) afin de préserver le plus possible l'intégrité des répondants.

Enfin, avant de distribuer les questionnaires aux élèves, un des évaluateurs était chargé de leur donner les directives et de les rassurer quant à la confidentialité des résultats. Les mêmes directives étaient offertes à tous et ce, par l'évaluateur présentant la plus grande aisance à parler devant un groupe.

Matériel

Mesures de l'Adaptation Sociale et Personnelle pour les Adolescents Québécois

(MASPAQ)

Hormis les items portant sur le taxage, l'ensemble des variables à l'étude sont mesurées à l'aide de l'instrument « Mesures de l'Adaptation Sociale et Personnelle pour les Adolescents Québécois (MASPAQ; Le Blanc, 1996). Cet instrument a été construit afin de

rendre opérationnelle la théorie de la régulation sociale et personnelle qui permet de rendre compte du développement des conduites marginales chez les adolescents.

La régulation de la conduite marginale s'opère à travers la dynamique de quatre composantes et de leurs interactions réciproques: les liens que l'individu noue avec la société (attachement, investissement et engagement), les contraintes exercées par les institutions sociales, le niveau de développement de l'allocentrisme de l'individu et le degré d'exposition aux influences et aux opportunités antisociales. À l'intérieur de cette théorie, la capacité biologique et les conditions sociales représentent des facteurs prédisposants alors que l'allocentrisme et les liens sont des facteurs précipitants tandis que les contraintes et les opportunités antisociales sont des facteurs qui déclenchent l'activité marginale.

Ainsi, un individu qui a de la difficulté à se décentrer aura de la difficulté à nouer des liens avec sa famille et la société en général. Qui plus est, si les contraintes sont déficientes ou si elles ne sont pas intériorisées par l'individu et que celui-ci évolue dans un contexte où les opportunités antisociales sont nombreuses, les probabilités qu'il commette un délit augmentent de façon considérable. Par ailleurs, le fait de s'adonner à des conduites marginales rendra encore plus difficile la création de liens avec les membres de la société ce qui nuira davantage au développement de l'allocentrisme et réduira la réceptivité de l'individu face aux contraintes. Par conséquent, l'individu optera de plus en plus pour des moyens illégitimes afin de répondre à ses besoins.

Le MASPAQ (Le Blanc, 1996) est un questionnaire auto-révélé qui peut être auto-administré ou administré par le biais d'un protocole d'entrevue. Cet instrument comporte plusieurs dimensions sur le plan de l'adaptation sociale (activités marginales, famille, école et travail, pairs, activités routinières, normes de conduite) et personnelle (inventaire de personnalité de Jesness, inventaire de personnalité de Eysenck, inventaire de dépression de Beck). Chaque dimension est présentée dans une section distincte de l'instrument. Cet

instrument permet également d'obtenir des informations générales sur les sujets (culture, âge, sexe, langue, religion).

Pour les fins de la présente étude, seules les dimensions se rapportant à la famille, à l'école, aux pairs et aux activités marginales seront retenues en plus de l'inventaire de personnalité de Jesness. La section portant sur la famille permet d'obtenir des indices quant au désavantage socio-économique et occupationnel des parents. Elle permet également d'obtenir un indice sur la dépendance économique (assistance sociale, assurance-emploi). Le désavantage familial est également mesuré ainsi que la conjugalité. Des indices sont également offerts quant à l'investissement familial, fraternel, paternel et maternel, à l'attachement (communication mutuelle, attitude acceptation-rejet, assimilation affective), aux contraintes (présence et légitimité des règles, supervision, punitions) et à la présence de modèles déviants dans la famille (consommation d'alcool, adhésion à des normes déviantes). Trois modalités de réponses sont possibles selon les questions : dichotomique (oui, non), de fréquence (toujours, souvent, de temps en temps, jamais) ou directe (par exemple : combien de sœurs naturelles as-tu ? __).

La section portant sur l'école comprend 39 questions et permet d'établir le niveau d'adaptation du sujet à l'école en mesurant la scolarité des parents, le rendement scolaire, le stress ressenti à l'école, l'engagement face à l'éducation en termes d'attitude face à l'école, de la perception de sa compétence, des attentes éducationnelles et de l'importance de la réussite scolaire. De même que pour la famille, cette section permet d'établir le niveau d'attachement aux professeurs en mesurant la disponibilité perçue des professeurs, l'assimilation affective aux professeurs et la communication mutuelle. Les contraintes sont également mesurées et réfèrent à l'évaluation des normes scolaires et aux sanctions imposées. Les mêmes modalités de réponses que pour la famille sont offertes ici.

Toutefois, certaines questions proposent différentes possibilités et le sujet doit en choisir une (par exemple : quelle situation décrit le mieux ton cheminement scolaire ?).

La dimension se rapportant aux pairs mesure l'ampleur du réseau des pairs et l'approbation des pairs par les parents. L'attachement aux pairs est également mesuré en termes de communication, d'échanges (emprunts) et d'assimilation affective.

L'engagement face aux pairs est mesuré par les échelles de la loyauté, de pression ressentie à faire de la délinquance et de la pression à avoir des amis. L'évaluation de son rôle de meneur dans son groupe d'amis est également mesurée. Cette dimension mesure aussi l'affiliation à des pairs conventionnels ou marginaux, le type de personnes conventionnelles fréquentées, la participation à une bande, la fréquentation de pairs de sexe opposé et l'exposition à des pairs marginaux. Enfin, lorsqu'il y a participation à une bande marginale, cette échelle permet de mesurer le degré de structuration de la bande. Les modalités de réponses aux 42 questions pour les garçons et aux 43 questions pour les filles sont les mêmes que celles présentes à la dimension de la famille.

La dimension des activités marginales du MASPAQ comporte 64 questions distribuées sur plusieurs échelles : la délinquance, l'agression physique à l'égard d'une personne, le vandalisme, les vols mineurs, les vols graves, la délinquance grave, les troubles de comportement, la rébellion familiale, la délinquance et la rébellion scolaire, les relations sexuelles, la consommation d'alcool et de drogues illicites et l'exposition à des activités criminelles. La modalité de réponse est la suivante : une affirmation est présentée et le sujet doit répondre s'il a déjà fait ce qui est présenté à l'intérieur de l'affirmation. Si le sujet répond oui, il doit alors indiquer l'âge qu'il avait lorsqu'il l'a fait pour la première fois et, s'il l'a fait au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence (jamais, une ou deux fois, plusieurs fois, très souvent).

L'inventaire de personnalité de Jesness permet de distinguer les délinquants des non-délinquants. Neuf échelles composent cet inventaire. Elles sont la mésadaptation sociale, l'orientation aux valeurs des classes socio-économiques inférieures, l'autisme, l'aliénation, l'agressivité manifeste, le retrait, l'anxiété sociale, le refoulement et le déni. L'inventaire de Jesness comprend 155 énoncés auxquels le sujet doit répondre par vrai ou faux.

Fidélité et Validité

Les propriétés psychométriques du MASPAQ (Le Blanc, 1996) ont été établies à plusieurs reprises auprès de 7470 personnes âgées entre 10 et 19 ans et de 656 adolescents en difficulté d'adaptation qui ont fait l'objet d'une ordonnance en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse et de la Loi sur les jeunes contrevenants. Tous les questionnaires administrés étaient de langue française.

Un indice de fidélité (alpha de Cronbach) a été calculé pour chaque échelle comportant plus de deux questions afin d'identifier leur niveau de cohérence interne. Suite à l'application d'un calcul d'équivalence pour rendre compte du nombre inégal de questions pour chaque échelle, les coefficients obtenus par Le Blanc (1996) sont supérieurs à 0.70, ce qui correspond à la norme pour la recherche, et sont souvent supérieurs à 0.80. La validité des échelles, pour sa part, a été mesurée de quatre manières : la vraisemblance des perceptions des adolescents, la validité de convergence, la validité discriminante et la validité de prédiction. La méthode de la vraisemblance consiste à comparer les perceptions des adolescents avec la perception de leurs mères. En moyenne, le degré d'accord se situe à 88 % et varie de 72 % à 97 %. La validité de convergence est la capacité de deux mesures de produire un même résultat à partir de divers points de vue. Les résultats varient

entre 0.03 et 0.5 selon les échelles. La validité discriminante réfère à la capacité d'une échelle de distinguer entre des groupes communs. Les résultats démontrent que 90 % des échelles distinguent les adolescents délinquants des adolescents conventionnels. Enfin, la validité de prédiction réfère à la capacité d'une mesure de prédire un état subséquent. En ce qui a trait à la prédiction de la criminalité adulte, les résultats sont considérés comme étant extrêmement consistants pour une majorité d'échelles. Le tiers des échelles peut distinguer significativement les adolescents qui s'engageront dans la criminalité adulte de ceux qui s'en abstiendront.

Le MASPAQ est donc constitué de plusieurs échelles fidèles et valides et mesurent la plupart des variables présentant un intérêt pour la présente étude. De plus, il s'agit d'une méthode d'évaluation économique, constante, qui fournit des normes biens établies. Plus important encore, la méthode auto-administrée permet de faire passer l'instrument à des groupes. Toutefois, aucune des échelles du MASPAQ n'évalue le phénomène du taxage tel que défini précédemment. De nouvelles échelles doivent donc être construites afin de mesurer ce phénomène.

Les échelles de taxage

Les échelles de taxage sont inspirées des échelles comportementales du MASPAQ et comprennent trois parties : l'agression, la victimisation et l'identification de la sous-culture à laquelle appartient le taxeur et sa victime. Les deux premières parties sont constituées de six affirmations portant sur le taxage à des degrés de gravité croissants (menace, coups, utilisation d'une arme). Trois affirmations portent sur des objets et trois autres portent sur l'obtention d'argent en échange d'un droit de passage. Dans un premier temps, les sujets doivent répondre s'ils ont déjà adopté ces comportements (ou s'ils les ont

déjà subis). Dans l'affirmative, ils doivent fournir des renseignements quant au dernier objet volé, à sa marque de commerce et l'âge où ils l'ont fait (ou subi) pour la première fois. Par la suite, les sujets qui ont manifesté (ou subi) ce comportement au cours des douze derniers mois doivent répondre à quelle fréquence ils l'ont fait (jamais, une ou deux fois, plusieurs fois, très souvent) (ou subi), avec qui ils l'ont fait (ou de quel nombre étaient les agresseurs) et l'endroit où cela s'est passé (à l'école où tu suis tes cours, à une autre école que celle où tu suis tes cours, dans un lieu public (arcade, parc...), dans la rue, autre).

La troisième partie comporte une liste indiquant les différentes sous-cultures et les répondants doivent identifier à laquelle de celles-ci ils s'identifient le plus. Enfin, les répondants qui ont déjà fait du taxage doivent préciser à quel groupe appartenait la ou les personnes qu'ils ont taxée(s). Les questions portant sur le taxage sont présentées à l'appendice.

Fidélité

Six échelles ont été construites à partir des questions portant sur le taxage et se divisent selon que ce sont les taxeurs (auteurs de comportements de taxage) ou les taxés (victimes de comportements de taxage) qui rapportent le phénomène (voir figure 1). La construction des échelles a eu lieu sur une base conceptuelle et non empirique. On retrouve donc deux grandes échelles qui se subdivisent à leur tour selon que ce sont des objets qui ont été taxés ou de l'argent contre un droit de passage. Ainsi, les échelles se rapportant au dévoilement des taxeurs, se regroupent sous la rubrique taxage alors que les échelles provenant du dévoilement des taxés se regroupent sous la rubrique victimisation.

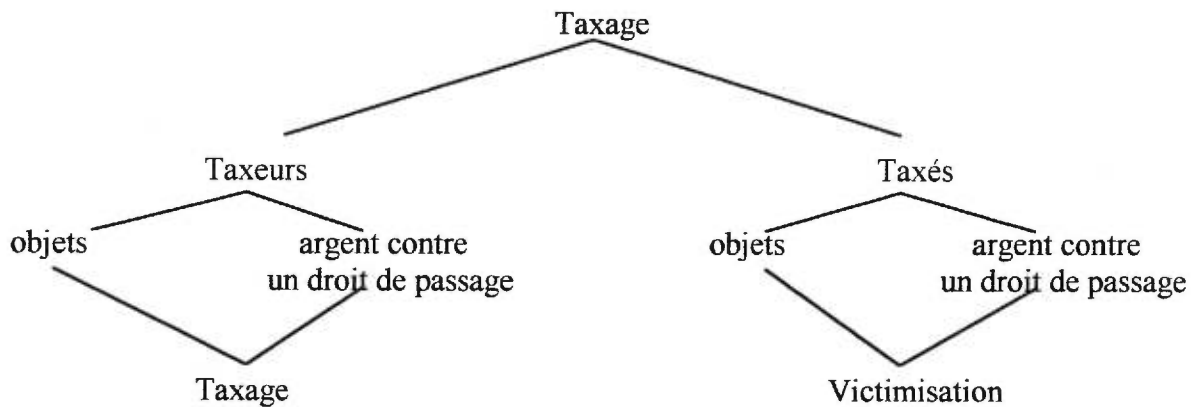


Figure 1. Les échelles de taxage

La fidélité de ces échelles a été calculée par le coefficient alpha de Cronbach et les résultats sont présentés au tableau 1. Ce tableau présente également le numéro des questions présentées en appendice à partir desquelles les échelles ont été construites.

Tableau 1 : Indices de fidélité (Alpha) pour les échelles de taxage

Échelles		nombre de questions	Alpha	Estimé à 12 qts
Taxage global (questions 1 à 6)				
	Cumulatif	6	0.79	0.88
	Actuel	6	0.92	0.96
Taxage d'objets (questions 1 à 3)				
	Cumulatif	3	0.64	0.87
	Actuel	3	0.81	0.95
Taxage d'un de passage (questions 4 à 6)				
	Cumulatif	3	0.59	0.85
	Actuel	3	0.94	0.98
Victimisation globale (question 7 à 12)				
	Cumulatif	6	0.73	0.85
	Actuel	6	0.74	0.85
Victimisation (objets) (questions 7 à 9)				
	Cumulatif	3	0.55	0.83
	Actuel	3	0.64	0.88
Victimisation (droit de passage)(qts 10 à 12)				
	Cumulatif	3	0.79	0.94
	Actuel	3	0.71	0.91

Le tableau présente les résultats obtenus à la fois sur les échelles cumulatives (i.e. l'as-tu déjà fait ?) et les échelles portant sur la fréquence actuelle (i.e. au cours des douze derniers mois). Les indices de fidélité bruts ont été rapportés et par besoin de comparaison

les indices de fidélité corrigés proposés par Nunnally et Bernstein (1994) ont aussi été calculés, estimant ainsi l'équivalence des échelles pour 12 questions. L'équivalence est calculée de la façon suivante :

$$r_{kk} = \frac{kr_{11}}{1 + (k-1)r_{11}} \quad (k=\text{multiplicateur du nombre de questions})$$

(ici 12 divisé par le nombre de questions de l'échelle)

Les indices de fidélité bruts varient de 0.55 à 0.79 pour les échelles cumulatives et de 0.64 à 0.94 pour les échelles actuelles. Les coefficients obtenus suite à l'application de la correction varient de 0.83 à 0.94 pour les échelles cumulatives et de 0.85 à 0.98 pour les échelles actuelles. Puisque les coefficients estimés sont supérieurs à 0.80, il est possible de conclure que les échelles portant sur le taxage et la victimisation sont fidèles.

Validité

Les questions portant sur le taxage ont été construites à partir de la rare littérature portant sur ce phénomène (Bianki & Lampron, 1998; Gagné, 1998; Poupart, 1996). Il est alors difficile de se positionner clairement quant à la validité de construit des échelles étant donné qu'il n'existe, à notre connaissance, aucun autre critère pouvant servir de comparaison. Toutefois, la documentation sur laquelle repose les questions de taxage s'inspire de l'expérience d'adolescents qui ont pratiqué ce comportement ou qui en ont été victimes. Ainsi, il est possible d'avoir confiance en la validité des échelles de taxage; par contre, d'autres études devront être menées afin de mieux en apprécier la validité.

Résultats

La présentation des résultats se divise en deux grandes sections : le taxage et les taxeurs. La première section aborde ce comportement selon sa prévalence et les caractéristiques du passage à l'acte et la seconde, aborde les individus, auteurs de ce comportement selon leurs caractéristiques psychosociales. L'ensemble de ces résultats découle d'analyses effectuées sur les échelles portant sur le taxage. Étant donné le nombre considérable d'analyses, la démarche analytique sera présentée au fur et à mesure de la présentation des résultats. De plus, afin de bien situer le taxage, des comparaisons internes (taxeurs vs taxés) et externes (échantillon à l'étude vs littérature scientifique) seront effectuées, s'il y a lieu, tout au long de la présentation des résultats.

Le taxage

Prévalence du taxage

Le tableau 2 dresse un portrait global de la prévalence du taxage dans l'échantillon à l'étude. Il rapporte la proportion d'adolescents qui ont taxé ou qui ont été taxés ainsi que le niveau moyen de variété et de fréquence du taxage. La variété se définit comme le nombre de comportements différents auxquels les sujets ont participé, soit à titre de taxeur ou de taxé. Ainsi, sur un total possible de six comportements différents de taxage, un taxeur peut révéler avoir participé à un seul de ces comportements ou à tous ces comportements à différents moments. Pour ce qui est de la fréquence du taxage, elle se définit comme le nombre de fois qu'un taxeur ou un taxé a participé à un comportement de taxage au cours des douze derniers mois. La fréquence varie de 6 à 24, où 6 représente l'absence de comportement et où 24 signifie qu'un taxeur s'est adonné aux 6 comportements possibles très souvent au cours de la dernière année.

Tableau 2 : Prévalence du taxage

	cumulatif (%)	<i>n</i>	actuel (%)	<i>n</i>	Variété moyenne (min-max)	écart-type	<i>n</i>	Fréquence moyenne (min-max)	écart-type	<i>n</i>
Taxeurs	13.6	65	8.6	41	2.59 (1-6)	1.93	65	9.81 (6-24)	3.93	41
Taxés	21.6	103	10.9	52	1.9 (1-6)	1.31	103	8.02 (6-14)	1.65	52

Au total, 13.6 % des adolescents révèlent s'être adonnés à une activité de taxage au moins une fois depuis leur naissance alors que seulement 9.2 % de ces derniers révèlent s'y être adonnés au cours des douze derniers mois. Parmi ces derniers, la variété cumulative moyenne est de 2.59 (ET=1.93), ce qui signifie que le taxeur moyen a participé à au moins deux formes de comportements de taxage et que certains ont un niveau de participation pouvant atteindre cinq comportements différents de taxage. Par contre, la fréquence actuelle de participation se révèle être faible puisque les taxeurs présentent une fréquence moyenne de 9.81 (ET=3.93) sur un maximum de 24.

Par ailleurs, 21.6 % des adolescents révèlent avoir été taxés au moins une fois au cours de leur vie alors que 11.1 % révèlent avoir été taxés au cours des douze derniers mois. Parmi les taxés, on retrouve une variété cumulative moyenne de 1.9 (ET=1.31) comportements différents et une faible fréquence de 8.02 (ET=1.65). Ainsi, le taxé moyen a été victime de tout au plus deux formes différentes de comportements alors que certains ont subi jusqu'à trois formes de comportements de taxage.

Conséquemment, il est possible de remarquer que la proportion de taxés représente presque le double de la proportion des taxeurs au cumulatif. Cet écart s'estompe lorsqu'on observe la proportion actuelle de taxés qui est sensiblement la même que celle des taxeurs quoique plus élevée. Qui plus est, les taxeurs présentent une plus grande variété que les

taxés à raison de deux formes de comportements supplémentaires mais taxeurs et taxés présentent une fréquence comparable, exception du fait que les taxeurs démontrent une plus grande variabilité que les taxés.

Les proportions rapportées précédemment se rapprochent de près de certaines données retrouvées dans les statistiques officielles et la littérature scientifique. En effet, la prévalence du taxage (13.6 %) se rapproche des statistiques montréalaises établissant qu'entre 7 % et 11 % des accusations portées contre des mineurs entre 1994 et 1997 portaient sur des vols qualifiés. Par contre, ce pourcentage est nettement supérieur à celui rapporté par Fréchette et Le Blanc (1987) pour leur échantillon d'adolescents conventionnels (4.4 % d'entre eux ont commis un vol grave), mais est inférieur à celui rapporté pour leur échantillon d'adolescents judiciairisés dont 25.5 % auraient commis un vol sur une personne. Il est à noter que ces deux dernières catégories d'adolescents ne sont pas distinguées dans la présente étude et qu'elles sont possiblement représentées proportionnellement dans l'échantillon.

Enfin, pour ce qui est de la prévalence de la victimisation, elle concorde de près avec les données rapportées par Kuther et Fisher (1998) qui notent un taux de prévalence de 18% pour le vol sur la personne dans les écoles. La proportion de victimisation actuelle du présent échantillon concorde aussi avec celle rapportée par certaines études américaines dont le taux de prévalence du vol sur la personne ne dépasse pas 12% au cours des 12 derniers mois (Garofalo, Siegel & Laub, 1987; Kingery, Coggeshall & Alford, 1998).

Les proportions mentionnées précédemment s'appliquent à l'ensemble de l'échantillon. Une question se pose dès lors : est-ce que ces proportions varient selon certaines caractéristiques socio-démographiques des sujets ? Les tableaux 2.1 et 2.2 présentent la prévalence du taxage en fonction du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique, du

Tableau 2.1: Participation des taxeurs en fonction du sexe, de l'âge, de l'ethnie, du désavantage socio-économique et du type de classe académique

taxage	40	Participation cumulative (%)			Participation actuelle (%)			Variété			Fréquence			
								moyenne	ecart-type	n	moyenne	ecart-type	n	
		oui	non	total	oui	non	total							
Sexe														
garçons		47 (19.5)	194 (80.5)	241 (50.5)	34 (14.1)	207 (85.9)	241 (50.5)	2.57	1.93	47	9.74	4.03	34	
filles		18 * (7.6)	218 (92.4)	236 (49.5)	7 * (3.0)	229 (97.0)	236 (49.5)	2.61	1.97	18	10.14	3.67	7	
total		65 (13.6)	412 (86.4)	477 (100.0)	41 (8.6)	436 (91.4)	477 (100.0)	total 2.58	1.93	65	total 9.8	3.93	41	
X ²	14.29				18.84			F	0.005		F	0.061		
p	0.000				0.000			p	0.946		p	0.806		
Age														
début adolescence		16 (9.5)	152 (90.5)	168 (35.2)	12 (7.1)	156 (92.9)	168 (35.2)	2.06	1.88	16	10.25	5.24	12	
milieu adolescence		41 (18.6)	180 (81.4)	221 (46.3)	24 (10.9)	197 (89.1)	221 (46.3)	2.78	2.01	41	9.83	3.49	24	
fin adolescence		8 * (9.1)	80 (90.9)	88 (18.4)	5 * (5.7)	83 (94.3)	88 (18.4)	2.63	1.60	8	8.6	2.61	5	
total		65 (13.6)	412 (86.4)	477 (100.0)	41 (8.6)	436 (91.4)	477 (100.0)	total 2.58	1.93	65	total 9.8	3.93	41	
X ²	8.50				2.84			F	0.80		F	0.301		
p	0.014				0.241			p	0.456		p	0.742		
Ethnie														
Amérique du Nord		18 * (10.2)	177 (90.8)	195 (41.0)	13 * (6.7)	182 (93.3)	195 (41.0)	2.06	1.83	18	8.77	2.74	13	
ailleurs		47 (16.7)	234 (83.3)	281 (59.0)	28 (10.0)	253 (90.0)	281 (59.0)	2.79	1.94	47	10.29	4.34	28	
total		65 (13.7)	411 (86.3)	476 (100.0)	41 (8.6)	435 (91.4)	476 (100.0)	total 2.58	1.93	65	total 9.8	3.93	41	
X ²	5.48				1.59			F	1.90		F	1.33		
p	0.019				0.207			p	0.173		p	0.256		
Désavantage socio-économique														
pas désavantagé		18 (13.1)	119 (86.9)	137 (30.4)	12 (8.8)	125 (91.2)	137 (30.4)	2.67	1.97	18	9.5	3.29	12	
peu désavantagé		31 (12.5)	217 (87.5)	248 (55.1)	19 (7.7)	229 (92.3)	248 (55.1)	2.32	1.85	31	9.68	4.63	19	
désavantagé		12 (18.5)	53 (81.5)	65 (14.4)	9 (13.8)	56 (86.2)	65 (14.4)	3.42	2.19	12	10.78	3.46	9	
total		61 (13.6)	389 (86.4)	450 (100.0)	40 (8.9)	410 (91.1)	450 (100.0)	total 2.64	1.97	61	total 9.88	3.96	40	
X ²	1.59				2.44			F	1.36		F	2.99		
p	0.451				0.295			p	0.265		p	0.743		
Type de classe														
régulières		54 (15.5)	294 (84.5)	348 (73.0)	33 (9.5)	315 (90.5)	348 (73.0)	2.74	1.98	54	10.18	4.05	33	
spéciales		11 * (8.5)	118 (91.5)	129 (27.0)	8 * (6.2)	121 (93.8)	129 (27.0)	1.82	1.47	11	8.25	3.15	8	
total		65 (13.6)	412 (86.4)	477 (100.0)	41 (8.6)	436 (91.4)	477 (100.0)	total 2.58	1.93	65	total 9.8	3.93	41	
X ²	3.91				1.29			F	2.13		F	1.58		

désavantage socio-économique ainsi que du type de classe académique. Le premier tableau rapporte les valeurs attribuables aux taxeurs alors que le second rapporte les valeurs attribuables aux taxés.

L'examen du tableau 2.1 démontre que la participation cumulative des taxeurs varie de façon statistiquement significative selon le sexe ($X^2 = 14.29$; $p = .000$), l'âge ($X^2 = 8.50$; $p = .014$), l'ethnie ($X^2 = 5.48$; $p = .019$) et le type de classe académique ($X^2 = 3.91$; $p = .048$). La participation actuelle varie seulement en fonction du sexe ($X^2 = 18.84$; $p = .000$) alors que la variété et la fréquence du taxage ne varient pas. En examinant de plus près ces résultats, on remarque que les taxeurs sont plus nombreux parmi les garçons, et ce, autant sur le plan cumulatif qu'actuel. En effet, 19.5 % des garçons ont taxé contre 7.65 % de filles. Cette distinction diminue sur le plan actuel où 14 % des garçons ont taxé contre 3 % de filles.

Pour ce qui est de l'âge, les taxeurs sont deux fois plus nombreux parmi les 15-16 ans en comparaison avec les autres groupes d'âge. En effet, 18.6 % des adolescents âgés de 15 à 16 ans disent avoir taxé. Naturellement, les adolescents au début de l'adolescence (12 à 14 ans) qui ont fait du taxage sont moins nombreux (9.5 %). Ce qui est curieux, par contre, c'est que seulement 9.1 % des adolescents qui se trouvent à la fin de l'adolescence (17 à 19 ans) disent avoir taxé alors que sur le plan cumulatif, ils devraient en principe être plus nombreux. Cela peut-il s'expliquer par le caractère récent de ce phénomène ? Est-ce que les adolescents plus âgés sont plus prudents lorsque vient le temps de révéler leurs activités délinquantes ? Ou est-ce que les adolescents de cet âge qui pourraient faire du taxage ont abandonné l'école et sont donc exclus de l'étude.

Le taxage varie également sur le plan de l'origine ethnique qui se divise en deux grandes catégories étant donné le trop petit nombre de sujets dans chaque catégorie pris séparément. C'est ainsi que 10.2 % des sujets qui proviennent de l'Amérique du Nord ont taxé contre 16.7 % de ceux qui proviennent d'ailleurs. Il n'est toutefois pas possible

Tableau 2.2: Participation des taxés en fonction du sexe, de l'âge, de l'ethnie, du désavantage socio-économique et du type de classe académique

taxage	42	Participation cumulative (%)			Participation actuelle (%)			Variété			Fréquence				
		oui	non	total	oui	non	total	moyenne	écart-type	n	moyenne	écart-type	n		
Sexe	garçons	67	174	241	34	207	241	1.93	1.33	67	8.24	1.86	34		
		(27.8)	(72.2)	(50.5)	(14.1)	(85.9)	(50.5)								
	filles	36 *	200	236	18	218	236	1.86	1.29	36	7.61	1.09	18		
		(15.3)	(84.7)	(49.5)	(7.6)	(92.4)	(49.5)								
	total	103	374	477	52	425	477	total	1.90	1.31	103	total	8.02	1.65	52
		(21.6)	(78.4)	(100.0)	(10.9)	(89.1)	(100.0)								
	X ²	11.09			X ²	5.16		F	0.056		F	1.71			
	p	0.000			p	0.023		p	0.814		p	0.198			
Age	début adolescence	30	138	168	17	151	168	1.90	1.21	30	8.35	1.87	17		
		(17.9)	(82.1)	(35.2)	(10.1)	(89.9)	(35.2)								
	milieu adolescence	55	166	221	26	195	221	2.02	1.51	55	7.92	1.74	26		
		(24.9)	(75.1)	(46.3)	(11.8)	(88.2)	(46.3)								
	fin adolescence	18 *	70	88	9	79	88	1.56	0.62	18	7.67	0.71	9		
		(20.5)	(79.5)	(18.4)	(10.2)	(89.8)	(18.4)								
	total	103	374	477	52	425	477	total	1.9	1.31	103	total	8.02	1.65	52
		(21.6)	(78.4)	(100.0)	(10.9)	(89.1)	(100.0)								
	X ²	2.87			X ²	0.32		F	0.84		F	0.59			
	p	0.238			p	0.854		p	0.433		p	0.560			
Ethnie	Amérique du Nord	40 *	155	195	24	171	195	1.78	1.12	40	7.63	1.06	24		
		(20.5)	(79.5)	(41.0)	(12.3)	(87.7)	(41.0)								
	ailleurs	62	219	281	28	253	281	1.97	1.43	62	8.36	1.99	28		
		(22.1)	(77.9)	(59.0)	(10.0)	(90.0)	(59.0)								
	total	102	374	476	52	424	476	total	1.89	1.31	102	total	8.02	1.65	52
		(21.4)	(78.6)	(100.0)	(10.9)	(89.1)	(100.0)								
	X ²	0.165			X ²	0.65		F	0.52		F	2.62			
	p	0.685			p	0.420		p	0.472		p	0.112			
Désavantage socio-économique	pas désavantagé	32	105	137	16	121	137	1.75	0.88	32	8.00	1.71	16		
		(23.4)	(76.6)	(30.4)	(11.7)	(88.3)	(30.4)								
	peu désavantagé	51	197	248	25	223	248	1.84	1.30	51	7.80	1.55	25		
		(20.6)	(79.4)	(55.1)	(10.0)	(90.0)	(55.1)								
	désavantagé	16	49	65	9	56	65	2.31	1.85	16	8.89	1.83	9		
		(24.6)	(75.4)	(14.4)	(13.8)	(86.2)	(14.4)								
	total	99	351	450	50	400	450	total	1.89	1.29	99	total	8.06	1.67	50
		(22.0)	(78.0)	(100.0)	(11.1)	(88.9)	(100.0)								
	X ²	0.70			X ²	0.80		F	1.08		F	1.45			
	p	0.703			p	0.669		p	0.345		p	0.246			
Type de classe	régulières	79	269	348	43	305	348	2.01	1.42	79	8.05	1.76	43		
		(22.7)	(77.3)	(73.0)	(12.4)	(87.6)	(73.0)								
	spéciales	24 *	105	129	9 *	120	129	1.54	0.78	24	7.89	1.05	9		
		(18.6)	(81.4)	(27.0)	(7.0)	(93.0)	(27.0)								
	total	103	374	477	52	425	477	total	1.90	1.31	103	total	8.02	1.65	52
		(21.6)	(78.4)	(100.0)	(10.9)	(89.1)	(100.0)								
	X ²	0.932			X ²	2.80		F	2.41		F	0.07			

d'identifier si certaines ethnies ont fait plus de taxage que d'autres dans la présente étude.

Les taxeurs semblent être plus nombreux à être inscrits en classes régulières qu'en classes spéciales. En effet, 15.5 % des sujets inscrits en classes régulières sont taxeurs contre 8.5% inscrits en classes spéciales. Ceci peut paraître quelque peu surprenant mais pourrait s'expliquer par le fait que ce ne sont pas seulement des adolescents qui présentent des troubles de comportement et de délinquance qui se retrouvent dans ces classes.

Enfin, le taxage ne varie pas en fonction du désavantage économique qui fait référence au prestige occupationnel des parents ainsi qu'à leur dépendance économique face à l'État. Ainsi, un sujet n'est pas désavantagé lorsque ses parents ne reçoivent pas d'aide financière et occupent un emploi prestigieux selon des normes sociétales pré-établies alors que c'est l'inverse pour un sujet désavantagé. Un sujet est peu désavantagé lorsque ses parents présentent seulement un de ces critères.

Si l'on se tourne maintenant du côté des taxés (tableau 2.2), on remarque que la participation au taxage varie de façon significative uniquement selon le sexe, et ce, autant sur le plan cumulatif ($X^2 = 11.09$; $p = .000$) qu'actuel ($X^2 = 5.16$; $p = .023$). 27.8 % des garçons ont été taxé contre 15.3 % des filles.

Ainsi, le taxage semble varier selon les caractéristiques socio-démographiques des taxeurs plutôt que celles des taxés. Ce sont donc principalement des garçons qui sont impliqués dans le taxage, ce qui rejoint plusieurs résultats qui décrivent que « les garçons commettent cinq fois plus d'actes délinquants graves que les filles » (Fréchette & Le Blanc, 1987). Il importe toutefois de considérer l'ensemble de ces résultats avec prudence. En effet, étant donné le petit nombre de sujets et le fait que certains groupes étaient parfois inférieurs à la fréquence minimale attendue, les valeurs des Chi-carré rapportées peuvent être biaisées. Cela pourrait peut-être expliquer le fait que les différences significatives sur le plan cumulatif disparaissent sur le plan actuel.

À la lumière de tout ceci, il semble maintenant pertinent de se demander comment se manifeste le taxage, à savoir, la nature des comportements, les méthodes utilisées, la nature de ce qui est taxé, le passage à l'acte ainsi que la présence ou l'absence de sous-cultures particulières.

Caractéristiques du taxage

Nature du taxage

Le tableau 3 rapporte les proportions de taxeurs et de taxés qui ont participé à différentes formes de taxage. Elles sont le taxage d'objets et le taxage pour un droit de passage. On retrouve également une catégorie qui regroupe les adolescents qui ont participé autant à la première forme de taxage qu'à la seconde.

Tableau 3 : Nature du taxage

	Total (%)	<i>n</i>	Objets seulement (%)	<i>n</i>	Droit de passage seulement (%)	<i>n</i>	Objets et droit de passage (%)	<i>n</i>
Taxeurs								
Participation cumulative	13.6	65	8.6	39	0.5	2	4.5	24
Participation actuelle	8.6	41	5.1	23	0.0	0	3.5	18
Taxés								
Participation cumulative	21.6	103	17.9	81	0.0	0	3.7	22
Participation actuelle	10.9	52	8.0	41	0.0	0	2.9	11

Au total, 13.6 % de l'échantillon sont taxeurs parmi lesquels 8.6 % se sont limités à des objets, 0.5 % se sont limités à des droits de passage et 4.5 % ont participé à ces deux formes de comportement. Ainsi, il est rare que les taxeurs se limitent aux droits de passage. Ils sont d'ailleurs plus nombreux à se limiter aux objets qu'à une pratique hétérogène du taxage. En effet, ces premiers représentent le double de ces derniers. Cette tendance se

maintient également sur le plan actuel alors qu'aucun taxeur ne s'est limité à des droits de passage contre 5.1 % qui se sont limités aux objets et 3.5 % qui ont pratiqué les deux formes de comportement.

Par ailleurs, 21.6 % de l'échantillon sont taxés parmi lesquels, 17.9 % ont été taxés d'objets seulement, 2.9 % ont été taxés d'objets et d'un droit de passage alors qu'aucun n'a été taxé d'un droit de passage seulement. De plus, la proportion d'adolescents qui ont été taxés d'objets seulement représente cinq fois plus de sujets que ceux qui ont été taxés de deux façons. La tendance se maintient sur le plan actuel.

Bref, taxeurs et taxés s'entendent pour dire que la forme la plus fréquente de taxage est celle du taxage d'objets et qu'il est plus rare qu'on retrouve les deux formes de taxage chez un même individu confirmant que le taxage d'un droit de passage est très rare et presque nul lorsque l'on considère cette forme isolément.

Il est toujours intéressant de se demander si les résultats obtenus varient en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques. Par contre, le nombre de sujets étant très petit pour les catégories renfermant le taxage d'un droit de passage, seules des analyses portant sur le taxage d'objets seulement ont pu être réalisées. Les résultats, tels que rapportés par les taxeurs et les taxés sont présentés au tableau 3.1. Il est à noter que seul le taxage cumulatif est rapporté car le nombre de sujets est trop petit lorsque l'on considère la participation actuelle.

Le taxage d'objets varie uniquement selon le sexe pour les taxeurs ($X^2=12.69; p=.000$) où 13.4 % des garçons et où seulement 4 %, des filles disent avoir taxé des objets.

Tableau 3.1 : Taxage d'objets en fonction du sexe, de l'âge, de l'ethnie, du désavantage socio-économique et du type de classe académique

		Taxeurs			Taxés		
		oui	non	total	oui	non	total
Sexe							
garçons		30 (13.4)	194 (86.6)	224 (49.7)	52 (23.1)	173 (76.9)	225 (49.7)
filles		9 * (4.0)	218 (96.0)	227 (50.3)	29 * (12.7)	199 (87.3)	228 (50.3)
	total	39 (8.6)	412 (91.4)	451 (100.0)	total 81 (17.9)	372 (82.1)	453 (100.0)
	X2	12.686			X2	8.33	
	p	0.000			p	0.004	
Age							
début adolescence		12 (7.3)	152 (92.7)	164 (36.4)	24 (14.8)	138 (85.2)	162 (35.8)
milieu adolescence		23 (11.3)	180 (88.7)	203 (45.0)	42 (20.2)	166 (79.8)	208 (45.9)
fin adolescence		4 * (4.8)	80 (95.2)	84 (18.6)	15 (18.1)	68 (81.9)	83 (18.3)
	total	39 (8.6)	412 (91.4)	451 (100.0)	total 81 (17.9)	372 (82.1)	453 (100.0)
	X2	3.82			X2	1.80	
	p	0.148			p	0.407	
Ethnie							
Amérique du Nord		13 * (6.8)	177 (93.2)	190 (42.2)	32 * (17.1)	155 (82.9)	187 (41.4)
ailleurs		26 (10.0)	234 (90.0)	260 (57.8)	48 (18.1)	217 (81.9)	265 (58.6)
	total	39 (8.7)	411 (91.3)	450 (100.0)	total 80 (17.7)	372 (82.3)	452 (100.0)
	X2	1.38			X2	0.08	
	p	0.240			p	0.784	
Désavantage socio-économique							
pas désavantagé		11 * (8.5)	119 (91.5)	130 (30.6)	24 (18.8)	104 (81.2)	128 (30.0)
peu désavantagé		21 * (8.8)	217 (91.2)	238 (56.0)	42 (17.6)	196 (82.4)	238 (55.7)
désavantagé		4 * (7.0)	53 (93.0)	57 (13.4)	12 (19.7)	49 (80.3)	61 (14.3)
	total	36 (8.5)	389 (91.5)	425 (100.0)	total 78 (18.3)	349 (81.7)	427 (100.0)
	X2	0.19			X2	0.16	
	p	0.908			p	0.922	
Type de classe							
régulières		31 (9.5)	294 (90.5)	325 (72.1)	61 (18.6)	267 (81.4)	328 (72.4)
spéciales		8 * (6.3)	118 (93.7)	126 (27.9)	20 * (16.0)	105 (84.0)	125 (27.6)
	total	39 (8.6)	412 (91.4)	451 (100.0)	total 81 (17.9)	372 (82.1)	453 (100.0)
	X2	1.17			X2	0.42	
	p	0.280			p	0.519	

* inférieur à la fréquence minimale attendue

Pour les taxés, le taxage d'objets varie uniquement selon le sexe ($\chi^2=8.33;p=.004$) où 23.1 % des garçons contre 12.7 %, des filles disent s'être fait taxer des objets.

Enfin, que l'on se penche du côté des taxeurs ou des taxés, le taxage varie toujours selon le sexe et la majorité des adolescents impliqués sont de sexe masculin. Encore une fois, le petit nombre de sujets suggère d'interpréter ces résultats avec prudence.

Méthodes de taxage

Qu'un adolescent soit impliqué dans un taxage d'objet ou d'un droit de passage, il semble pertinent de se demander quelles méthodes sont utilisées afin d'obtenir ce qui est désiré. Le tableau 4 rapporte les proportions des différentes méthodes utilisées lors d'un taxage telles que rapportées par les taxeurs et les taxés.

Tableau 4 : Méthodes utilisées lors d'un taxage

Méthodes	Taxeurs		Taxés	
	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>
menaces seulement	38.71	24	43.69	45
coups et blessures seulement	6.45	4	9.71	10
utilisation d'une arme seulement	6.45	4	2.91	3
menaces et coups et blessures	4.84	3	18.45	19
menaces et utilisation d'une arme	11.29	7	7.77	8
coups et blessures et utilisation d'une arme	1.61	1	1.94	2
menaces, coups et blessures et utilisation d'une arme	30.65	19	15.53	16
Total	100.0	62	100.0	103

Parmi les taxeurs, 38.71 % disent s'être limités à profaner des menaces, 6.45 % se sont limités à infliger des coups et blessures; ce dernier pourcentage étant identique pour les taxeurs qui se sont limités à utiliser une arme. On retrouve 4.84 % des taxeurs qui ont utilisé des menaces et des coups et blessures, 11.29 % qui ont utilisé des menaces ainsi qu'une arme, 1.61 % qui se sont limités aux coups et blessures ainsi qu'à l'utilisation d'une

arme alors que 30.65 % ont utilisé les trois méthodes pour soutirer ce qu'ils désiraient. Ainsi, les menaces semblent être plus populaires mais une proportion presque équivalente de sujets présentent une variété impliquant les trois différentes méthodes.

Plus de la moitié des taxés n'ont subi qu'une seule forme de taxage : 43.69 % ont été menacés, 9.71 % ont subi des coups et blessures et 2.91 % ont été victimisés à l'aide d'une arme. Par ailleurs, des menaces en plus de coups et blessures ont été subis par 18.45 % des taxés, des menaces et l'utilisation d'une arme par 7.77 % des taxés alors que seulement 1.94 % des taxés ont subi des coups et blessures en plus de l'utilisation d'une arme. Enfin, 15.53 % ont été victimisés par les trois méthodes à différents moments. Conséquemment, les menaces sont de loin la méthode la plus rapportée par les taxés.

En résumé, les taxeurs et les taxés semblent s'entendre sur le fait que ce sont les menaces qui sont le plus souvent employées lors d'un taxage. Toutefois, les taxeurs présentent une plus grande variété de méthodes que les taxés et ils sont d'autant plus enclins à révéler l'utilisation d'une arme. Il aurait été intéressant de vérifier si les méthodes utilisées varient selon les caractéristiques socio-démographiques mais le nombre de sujets étant très petit dans certaines catégories, aucune analyse n'a pu être effectuée.

La nature de ce qui est taxé

Il est maintenant important de s'interroger sur la nature de ce qui est taxé puisque c'est possiblement par la nature des objets convoités que les taxeurs justifient l'utilisation de ces méthodes. Le tableau 5 présente la fréquence des objets taxés ainsi que la valeur des droits de passage telles que rapportées par les taxeurs et les taxés.

Toutefois, avant de présenter les résultats rapportés dans ce tableau, il importe de préciser ce que regroupent les différentes catégories d'objets taxés. Ainsi, la catégorie *prestigieux* regroupe tous les objets pour lesquels les sujets ont précisé la marque de commerce, que ce soit des manteaux, des casquettes, des souliers ou tout autre vêtement. Cette catégorie renferme également les réponses contenant plus d'un objet avec une précision quant à la marque de commerce d'au moins un de ces objets (par exemple : souliers Nike). La catégorie *non prestigieux* regroupe les mêmes éléments que la catégorie *prestigieux* mais la marque de commerce n'a pas été spécifiée. De plus, cette catégorie renferme tous les éléments non prestigieux en soi, comme par exemple, des crayons ou des confiseries. La catégorie *argent* est exclusive à l'argent demandé sans que ce soit contre un droit de passage. La catégorie *valeur monétaire significative* regroupe les bijoux, les cigarettes, les drogues, les cartes d'autobus, les baladeurs ou autres appareils électroniques (cellulaire, gameboy...), les articles de sport et les bicyclettes. Enfin, lorsque les sujets ne précisaient pas les objets qu'ils avaient taxés ou s'étaient fait taxer, l'absence de réponses a été compilée dans la catégorie *non précisé*.

Tableau 5 : Fréquence des objets taxés et valeur des droits de passage

	Objets taxés					Droits de passage			
	Taxeurs	<i>n</i>	Taxés	<i>n</i>		Taxeurs	<i>n</i>	Taxés	<i>n</i>
Prestigieux	4.6	3	5.9	6	1 à 10 dollars	17.9	5	23.8	5
Non prestigieux	16.9	11	14.9	15	10 à 20 dollars	17.9	5	19.0	4
Argent	24.6	16	27.7	28	20 à 40 dollars	3.6	1	4.8	1
Valeur monétaire significative	21.5	14	27.7	28	40 dollars et plus	32.1	9	14.3	3
Non précisé	32.3	21	23.8	24	Tout le contenu de ses poches	14.3	4	19.0	4
					<i>Non précisé</i>	14.3	4	19.0	4
Total	100.0	65	100.0	101	Total	100.0	28	100.0	21

En somme, si l'on examine les objets taxés tels que révélés par les taxeurs, on remarque que c'est la plus faible proportion (4.6 %) des objets taxés qui sont considérés comme étant prestigieux. Cette dernière est suivie des objets non prestigieux (16.9 %), et des objets à valeur monétaire significative (21.5 %). Enfin, l'argent représente la plus grande proportion des objets taxés (24.6 %).

Chez les taxés, l'argent et les objets à valeur monétaire significative sont les deux catégories d'objets qui se présentent le plus souvent puisque chacune représente 27.7 % des objets taxés. Elles sont suivies par les objets non prestigieux (14.9 %) et par les objets prestigieux (5.9 %).

Conséquemment, il apparaît que ce sont l'argent et les objets à valeur monétaire significative qui soient le plus souvent taxés. Cependant, cette conclusion doit être considérée avec prudence étant donné que 32.3 % des taxeurs et 23.8 % des taxés n'ont pas révélé la nature de ce qui a été taxé.

Pour ce qui est des différentes valeurs monétaires demandées en échange d'un droit de passage, il apparaît que ce qui est le moins demandé par les taxeurs sont des montants se situant entre 20 et 40 dollars (3.6 %). Cette valeur est suivie dans l'ordre par tout le contenu de ses poches (14.3 %), entre 10 et 20 dollars (17.9 %), entre 1 et 10 dollars (17.9 %) et 40 dollars et plus (32.1 %). Pour leur part, les taxés rapportent que ce qui leur a été le plus souvent demandé en échange d'un droit de passage est un montant de 1 à 10 dollars (23.8 %), suivi de 10-20 dollars (19.0 %), de tout le contenu de ses poches (19.0 %), de 40 dollars et plus (14.3 %) et d'un montant situé entre 20 et 40 dollars (4.8 %).

Dans l'ensemble, les taxés corroborent ce qui est rapporté par les taxeurs en ce qui a trait à la valeur des droits de passage, exception faite de la valeur la plus souvent demandée.

En effet, les taxeurs rapportent qu'ils ont plus souvent demandé une valeur de 40 dollars ou plus alors que les taxés rapportent avoir été le plus souvent taxés pour une somme se situant entre 1 et 10 dollars. Cette distinction peut s'expliquer par le fait que les taxeurs ont possiblement augmenté la valeur réelle du montant demandé contre un droit de passage afin de justifier leur geste. Toutefois, cette conclusion doit également être considérée sous toute réserve puisque le nombre de sujets est très petit et que 14.3 % des taxeurs et 19.0 % des taxés n'ont pas précisé la valeur du droit de passage.

Maintenant que la nature des objets taxés a été établie, il est intéressant de se demander si cela varie en fonction de la méthode utilisée. Le tableau 5.1 rapporte la fréquence des méthodes employées lorsque des objets sont taxés telle que rapportée par les taxeurs et les taxés. Le taxage de droit de passage sera discuté de façon qualitative étant donné la faible proportion de sujets dans cette catégorie.

Tableau 5.1 : Fréquence des objets taxés et valeur des droits de passage selon la méthode utilisée

	Objets taxés							
	Taxeurs				Taxés			
	menace	coups et blessures	utilisation d'une arme	total	menace	coups et blessure	utilisation d'une arme	total
Prestigieux	2		1	3	5		1	6
	(66.7)		(33.3)	(4.6)	(83.3)		(16.7)	(5.9)
N prestigieux	8		3	11	8	6	1	15
	(72.7)		(27.3)	(16.9)	(53.3)	(40.0)	(6.7)	(14.9)
Argent	3	2	11	16	10	7	11.0	28
	(18.8)	(12.5)	(68.8)	(24.6)	(35.7)	(25.0)	(39.3)	(27.7)
Valeur monétaire significative	2	2	10	14	12	6.0	10	28
	(14.3)	(14.3)	(71.4)	(21.5)	(42.9)	(21.4)	(35.7)	(27.7)
Non précisé	8	4	9	21	11	7	6	24
	(38.1)	(19.0)	(42.9)	(32.3)	(45.8)	(29.2)	(25.0)	(23.8)
total	23	8	34	65	46	26	29	101
	(35.4)	(12.3)	(52.3)	(100.0)	(45.5)	(25.7)	(28.7)	(100)

Examinons d'abord les méthodes employées lorsque des objets sont taxés, tout en gardant à l'esprit que le nombre de sujets est petit et parfois nul dans certaines catégories.

D'une part, les taxeurs rapportent utiliser des menaces dans 66.7 % des cas et utiliser une arme dans 33.3 % des cas lorsque des objets prestigieux sont taxés. Lorsque des objets non prestigieux sont taxés, 72.7 % des taxeurs utilisent la menace tandis que 27.3 % utilisent une arme. Lorsque de l'argent est taxé, 18.8 % des taxeurs utilisent la menace, 12.5 % infligent des coups et blessures tandis que 68.8 % utilisent une arme. Lorsque des objets à valeur monétaire significative sont taxés, 14.3 % des taxeurs utilisent la menace, 14.3 % infligent des coups et blessures tandis que 71.4 % utilisent une arme. Enfin, 38.1% des taxeurs ont utilisé des menaces sans préciser ce dont il s'agissait contre 19.3% qui ont infligé des coups et blessures et 42.9 % qui ont utilisé une arme.

Au total, 35.4 % des taxeurs ont utilisé des menaces, 12.3 % ont infligé des coups et blessures et 52.3 % ont utilisé une arme. Donc, l'utilisation d'une arme est plus populaire lorsque des objets sont taxés par les taxeurs de l'échantillon et ce, d'autant plus lorsque c'est de l'argent ou des objets à valeur monétaire significative qui sont taxés. Elle est suivie par les menaces, surtout lorsque des objets prestigieux ou non prestigieux sont taxés. Il est rare que des coups et blessures soient utilisés comme méthode par les taxeurs lors de taxage d'objets.

D'autre part, les taxés rapportent que des menaces sont utilisées dans 83.3 % des cas et qu'une arme est utilisée dans 16.7 % des cas lorsque des objets prestigieux sont taxés. Lorsque des objets non prestigieux sont taxés, 53.3 % des taxés rapportent que des menaces sont utilisées tandis que 40.0 % rapportent des coups et blessures et 27.3 %, l'utilisation d'une arme. Lorsque de l'argent est taxé, 35.7 % des taxés rapportent l'utilisation de menaces, 25.0 % des coups et blessures tandis que 39.3 % rapportent l'utilisation d'une arme. Lorsque des objets à valeur monétaire significative sont taxés, 42.9 % des taxés rapportent l'utilisation de menaces, 21.4 % des coups et blessures tandis que 35.7 % rapportent l'utilisation d'une arme. Enfin, 45.8 % des taxés rapportent l'utilisation

des menaces sans préciser ce dont il s'agissait contre 29.2 % des coups et blessures et 25.0 % d'utilisation d'une arme.

Au total, les taxés rapportent que les menaces ont été utilisées dans 45.5 % des cas. Elles sont donc plus populaires que les coups et blessures et l'utilisation d'une arme qui s'équivalent presque à 25.7% et 28.7% respectivement, et ce, peu importe la nature des objets taxés.

Par conséquent, il existe une distinction importante entre ce que rapportent les taxeurs et les taxés, c'est-à-dire qu'il y a plus de menaces rapportées par les taxés, peu importe la nature des objets taxés, alors que l'utilisation d'une arme est plus fréquente chez les taxeurs, sauf lorsque des objets prestigieux ou non prestigieux sont taxés.

Pour ce qui est des méthodes utilisées lors d'un taxage de droit de passage, des cinq taxeurs qui ont demandé des montants de 1 à 10 dollars et de 10 à 20 dollars, deux rapportent avoir utilisé des menaces et trois rapportent avoir utilisé une arme. Lorsqu'un montant de 20 à 40 dollars a été taxé, l'unique taxeur ayant fait cette demande a utilisé une arme. Lorsque des montants de 40 dollars et plus ont été taxés, deux taxeurs sur neuf ont utilisé la menace, tandis que les sept autres ont utilisé une arme. Lorsque tout le contenu des poches a été taxé, les quatre taxeurs impliqués rapportent avoir utilisé une arme. Enfin, un des quatre taxeurs qui n'ont pas précisé le montant demandé, dit avoir utilisé des menaces tandis que les trois autres rapportent avoir utilisé une arme. Au total, l'utilisation d'une arme est encore plus populaire que les menaces et ce, peu importe le montant demandé. Notons enfin qu'aucun coup n'a été infligé par les taxeurs lors d'un taxage de droit de passage.

D'autre part, des cinq taxés qui se sont vu soutirer un montant de 10 à 20 dollars, deux rapportent que des menaces ont été utilisées, un rapporte s'être fait infliger des coups et blessures et les deux autres rapportent l'utilisation d'une arme. Lorsque des montants de

10 à 20 dollars ont été taxés, un des quatre taxés rapporte que des menaces ont été utilisées, tandis que les trois autres rapportent des coups et blessures. Lorsqu'un montant de 20 à 40 dollars a été taxé, l'unique taxé rapporte des coups et blessures tandis que les trois taxés d'un montant de 40 dollars et plus rapportent l'utilisation d'une arme. Lorsque tout le contenu des poches a été demandé, les quatre taxés sont également divisés entre l'utilisation de menaces et l'utilisation d'une arme. Il en va de même pour les taxés qui n'ont pas précisé ce dont il s'agissait.

Au total, les taxés semblent être partagés entre les menaces et l'utilisation d'une arme peu importe les montants taxés, exception faite des montants se situant entre 10 et 20 dollars où les coups et blessures semblent plus fréquents. Ainsi, la distinction entre les taxeurs et les taxés s'estompe quelque peu, c'est-à-dire que lorsque taxé d'un droit de passage, cela se fait plus souvent à l'aide d'une arme que de toute autre méthode, et ce, peu importe les montants demandés. Par contre, seuls les taxés ont rapporté des coups et blessures. En résumé, les méthodes utilisées lors d'un taxage semblent varier selon la nature de ce qui est taxé. Plus le gain est sérieux, plus la méthode utilisée est grave.

Passage à l'acte

Maintenant l'examen de la nature du taxage et de ce qui est taxé complété, il est de mise de se demander dans quelles circonstances a lieu le taxage, en termes de présence de complices et de lieux. Le tableau 6 rapporte que lors de taxage d'objets, la prévalence se rapportant à la présence de complices ne semble pas varier grandement chez les taxeurs. En effet, 28.3 % rapportent avoir été seul, 26.4 % avec une autre personne, 18.9 % avec deux autres personnes et 20.8 % avec plus de deux personnes. Toutefois, il y a eu présence de complices dans 71.7 % des cas comparativement à 28.3 % où le taxeur était seul.

Tableau 6 : Passage à l'acte

Taxage d'objets									
	Présence de complices					Lieux			
	Taxeurs	n	Taxés	n		Taxeurs	n	Taxés	n
seul	28.3	15	32.2	29	à son école	15.4	8	11.0	10
avec 1 autre personne	26.4	14	23.3	21	à une autre école	1.9	1	4.4	4
avec 2 autres pers.	18.9	10	17.8	16	dans un lieu public	19.2	10	33.0	30
avec plus de 2 pers.	26.4	14	26.7	24	dans la rue	55.8	29	41.8	38
					autre	7.7	4	9.9	9
Total	100.0	53	100.0	90	Total	100.0	52	100.0	91

Taxage d'un droit de passage									
	Présence de complices					Lieux			
	Taxeurs	n	Taxés	n		Taxeurs	n	Taxés	n
seul	29.2	7	21.1	4	à son école	4.0	1		0
avec 1 autre personne	33.3	8	26.3	5	à une autre école	4.0	1		0
avec 2 autres pers.	16.7	4	31.6	6	dans un lieu public	16.0	4	31.6	6
avec plus de 2 pers.	20.8	5	21.1	4	dans la rue	60.0	15	57.9	11
					autre	16.0	4	10.5	2
Total	100.0	24	100.0	19	Total	100.0	25	100.0	19

La présence de complices est rapportée dans 67.8 % des cas chez les taxés mais ne varie pas beaucoup, c'est-à-dire que 23.3 % rapportent que le taxeur était accompagné d'une autre personne, 17.8 % rapportent qu'il était avec deux autres personnes alors que 26.7 % des taxés rapportent que le taxeur était avec plus de deux personnes.

Ainsi, autant chez les taxeurs que chez les taxés, le taxage d'objets est rapporté comme étant rarement effectué de façon solitaire. Qu'en est-il des lieux ? Chez les taxeurs, il est rapporté que la grande majorité du taxage d'objets a lieu dans la rue (55.8 %), suivi de loin par un autre lieu public (19.2 %) et l'école où ils suivent leurs cours (15.4 %). Il est très rare que cela ait lieu dans une autre école que celle où ils suivent leur cours (1.9%). Chez les taxés, 41.8 % rapportent que le taxage a lieu dans la rue et 33.0 % rapportent qu'il a lieu dans un lieu public. Il est rare que le taxage ait lieu dans un environnement scolaire (11.0 % à leur école, 4.4 % dans une autre école). Ainsi, les taxeurs et les taxés rapportent que le taxage d'objets a lieu majoritairement dans des

endroits où la supervision adulte est rare et inconsistante. Cette conclusion semble assez fiable puisque, malgré le petit nombre de sujets, seulement 7.7 % des taxeurs et 9.9 % des taxés ont désigné un lieu autre que ceux mentionnés.

Lors de taxage d'un droit de passage, la prévalence se rapportant à la présence de complices ne semble pas varier grandement chez les taxeurs. En effet, 29.2 % rapportent avoir agi seul, 33.3 % avec une autre personne, 16.7 % avec deux autres personnes et 20.8 % avec plus de deux personnes. Toutefois, il y a eu présence de complices dans 70.8 % des cas comparativement à 29.2 % où le taxeur était seul.

La présence de complices est rapportée dans 79.0 % des cas chez les taxés, mais ne varie pas beaucoup, c'est-à-dire que 26.3 % rapportent que le taxeur était accompagné d'une autre personne, 31.6 % rapportent qu'il était avec deux autres personnes, alors que 21.1 % des taxés rapportent que le taxeur était avec plus de deux personnes.

Ainsi, le taxage d'un droit de passage comme le taxage d'objets est rapporté autant par les taxeurs que par les taxés comme étant rarement effectué de façon solitaire. Il existe une distinction toutefois chez les taxés quant au nombre de complices. En effet, la présence de trois complices est majoritaire (31.6 %) lorsqu'ils sont taxés d'un droit de passage alors que ce nombre était minoritaire lors de taxage d'objets (17.8 %).

En ce qui a trait aux endroits où a lieu le taxage, les taxeurs rapportent que la grande majorité du taxage de droit de passage a lieu dans la rue (60.0 %), suivi de loin par un lieu public (16.0 %). Il est très rare que cela ait lieu à l'école, que ce soit celle où ils suivent leurs cours (4.0 %) ou dans une autre école que celle où ils suivent leur cours (4.0 %). Chez les taxés, 57.9 % rapportent que le taxage a lieu dans la rue et 31.6 % rapportent qu'il a lieu dans un lieu public. Aucun taxé n'a rapporté s'être fait taxer d'un droit de passage à l'intérieur d'un environnement scolaire. Ainsi, les taxeurs et les taxés rapportent que le taxage d'un droit de passage a également lieu principalement dans des endroits où la

supervision adulte est rare. Cette conclusion est amenée avec un peu moins de confiance puisque 16.0 % des taxeurs et 10.5 % des taxés ont désigné un lieu autre.

Encore une fois, il est difficile d'établir si le tout varie en fonction des caractéristiques socio-démographiques compte tenu du petit nombre de sujets dans les différentes catégories, mais il est intéressant d'examiner la distribution de la présence de complices ainsi que des lieux par rapport à la méthode utilisée. Le tableau 6.1 rapporte les proportions de complices et de lieux pour les taxeurs et les taxés dans le cadre de taxage d'objets. Ici aussi, le taxage de droit de passage sera discuté de façon qualitative étant donné la faible proportion de sujets dans cette catégorie. De plus, puisque le nombre de sujets demeure petit, et ce, peu importe la nature du taxage, il est impossible d'effectuer une analyse statistique qui déterminerait si les différences sont significatives.

Lors de taxage d'objets, les taxeurs rapportent que lorsqu'ils sont seuls, ils ont plutôt tendance à profaner des menaces (53.3 %), alors qu'ils se partagent entre les menaces (50.0 %) et l'utilisation d'une arme (42.9 %) lorsqu'ils sont avec une autre personne. De plus, les taxeurs rapportent plus souvent l'utilisation d'une arme lorsqu'ils sont en compagnie de deux personnes (90.0 %) ou plus (71.4 %). Chez les taxés, les menaces sont plus souvent employées et ce, que le taxeur soit seul (55.2 %), accompagné d'une autre personne (47.6 %) ou de deux autres personnes (50.0 %). Lorsqu'il y a plus de deux complices, les méthodes ne varient pas chez les taxés.

Les taxeurs et les taxés rapportent sensiblement la même chose lorsque le taxeur est seul, mais les taxeurs ont plus tendance à utiliser une arme lorsqu'ils sont accompagnés alors que les taxés rapportent plus souvent l'utilisation de menaces et ce, peu importe le nombre de complices.

Tableau 6.1 : Passage à l'acte selon la méthode utilisée

Taxage d'objets								
Présence de complices	Taxeurs				Taxés			
	menace	coups	arme	Total	menace	coups	arme	Total
seul	8 (53.3)	3 (20.0)	4 (26.7)	15 (28.3)	16 (55.2)	8 (27.6)	5 (17.2)	29 (32.2)
avec 1 autre personne	7 (50.0)	1 (7.1)	6 (42.9)	14 (26.4)	10 (47.6)	6 (28.6)	5 (23.8)	21 (23.3)
avec 2 autres pers.		1 (10.0)	9 (90.0)	10 (18.9)	8 (50.0)	2 (12.5)	6 (37.5)	16 (17.8)
avec plus de 2 pers.	2 (14.3)	2 (14.3)	10 (71.4)	14 (26.4)	8 (33.3)	9 (37.5)	7 (29.2)	24 (26.7)
total	17 (32.1)	7 (13.2)	29 (54.7)	53 (100.0)	42 (46.7)	25 (27.8)	23 (25.6)	90 (100.0)
Lieux	Taxeurs menace	coups	arme	Total	Taxés menace	coups	arme	Total
à son école	6 (75.0)	2 (25.0)		8 (15.4)	4 (40.0)	4 (40.0)	2 (20.0)	10 (11.0)
à une autre école			1 (100)	1 (1.9)	1 (25.0)	1 (25.0)	2 (50.0)	4 (4.4)
dans un lieu public	5 (50.0)	1 (10.0)	4 (40.0)	10 (19.2)	15 (50.0)	7 (23.3)	8 (26.7)	30 (33.0)
dans la rue	5 (17.2)	3 (10.3)	21 (72.4)	29 (55.8)	18 (47.4)	9 (23.7)	11 (28.9)	38 (41.8)
autre		1 (25.0)	3 (75.0)	4 (7.7)	5 (55.6)	4 (44.4)		9 (9.9)
total	16 (30.8)	7 (13.5)	29 (55.8)	52 (100.00)	43 (47.3)	25 (27.5)	23 (25.3)	91 (100.0)

En ce qui a trait aux lieux, de façon générale, les taxeurs utilisent plus les menaces dans leur environnement scolaire (75.0 %), alors que l'utilisation d'une arme est plus souvent rapportée lorsque le taxage d'objets a lieu dans la rue (72.4 %). Chez les taxés, les menaces sont toujours plus fréquentes, peu importe le lieu, sauf lorsque le taxage a lieu dans une autre école alors que 50.0 % des taxés rapportent l'utilisation d'une arme.

Au niveau du taxage d'un droit de passage, seulement trois taxeurs solitaires et deux taxeurs accompagnés d'une autre personne ont utilisé des menaces alors que les 19 autres rapportent l'utilisation d'une arme, qu'ils aient été seuls ou en présence de complices. Les taxés, pour leur part, se partagent également entre les différentes méthodes à l'exception de quatre adolescents qui rapportent s'être fait taxer par au moins trois personnes. Ces

derniers rapportent uniquement l'utilisation d'une arme. Cette tendance se maintient lorsque l'on considère les lieux du taxage d'un droit de passage.

Ainsi, la plus grande distinction entre les taxeurs et les taxés est que les premiers rapportent avoir utilisé une arme plus souvent, et surtout lorsqu'ils étaient en présence de complices, dans des lieux public et dans la rue, alors que les taxés rapportent plus souvent l'utilisation de menaces, et ce, surtout lorsque des objets sont taxés. Enfin, mentionnons que, de façon générale, les coups et blessures semblent être la méthode la moins utilisée.

Ces conclusions sur le passage à l'acte s'approchent, pour certaines du moins, de ce que l'on retrouve dans la littérature scientifique. En effet, Fréchette et Le Blanc (1987) ont observé que 86.0 % des sujets qui ont pris part dans le vol d'une personne était en présence de complices. Olweus (1993) et Farrington (1993) rapportent également que les activités de caidage ont majoritairement lieu dans des endroits éloignés du regard des adultes ou de toute personne en autorité. Les résultats obtenus dans la présente étude ne concorde pas néanmoins avec les résultats de Fréchette et Le Blanc (1987) qui ne rapportent l'utilisation d'instruments que dans 38.0 % des cas. Ils rapportent également la présence de violence physique dans 64.0 % des cas et de violence psychologique dans 51.0 % des cas. Leurs résultats semblent se retrouver à mi-chemin entre ce qu'ont rapporté les taxeurs et ce qu'ont rapporté les taxés. Par contre, leurs résultats rejoignent très bien les nôtres en ce qui a trait à la présence de complices.

La présence de sous-cultures chez les taxeurs

Enfin, sachant que des objets prestigieux sont parfois taxés et que le taxage a plus souvent lieu en présence de complices, peut-on parler d'appartenance à une sous-culture particulière ? Le tableau 7 rapporte la proportion des sous-cultures d'identification des taxeurs et des taxés après avoir présenté la proportion des sous-cultures pour l'ensemble de l'échantillon.

Tableau 7 : Présence de sous-cultures

	Proportion des sous-cultures d'identification			Proportion des sous-cultures d'identification regroupées			
	%	<i>n</i>		%	<i>n</i>		
Conventionnelles	71.2	289		Conventionnelles	71.2	289	
déviante-culturelle	9.9	40		Non conventionnelles	28.8	117	
déviante-délinquante	9.1	37					
autre	9.9	40					
Total	100.0	406		100.0	406		
Proportion des sous-cultures d'identification des taxeurs et des taxés							
	oui	non	total		oui	non	total
Conventionnelles	32 (11.0)	257 (89.0)	289 (71.2)	Conventionnelles	49 * (17.0)	240 (83.0)	289 (71.2)
Non convent.	27 (23.0)	90 (77.0)	117 (28.8)	Non convent.	42 * (35.6)	75 (64.0)	117 (28.8)
total	59 (14.5)	347 (85.5)	406 (100.0)	total	91 (22.4)	315 (77.6)	406 (100.0)
	X2 9.66			X2 17.18			
	p 0.002			p 0.000			

*inférieur à la fréquence minimale attendue

Avant de procéder à l'analyse de ces données, quelques précisions s'imposent en ce qui a trait aux différentes catégories de sous-cultures. La première catégorie, les *conventionnelles*, n'est pas, à proprement parler, une sous-culture. Elle représente surtout les sujets qui se fondent à la culture dominante et ils représentent 71.2 % de l'échantillon.

Elle regroupe les sujets qui s'identifient comme étant soit conventionnels, preppies, sportifs et nerds. La seconde catégorie, la sous-culture *déviant-culturelle*, représente les sujets qui s'identifient comme étant marginaux sans toutefois représenter un danger pour la collectivité. Cette catégorie regroupe les yos, les alternatifs, les grunges, les raveux, les gothiques et les gino. Ils représentent 9.9 % de l'échantillon. La troisième catégorie, la sous-culture *déviant-délinquante* regroupe les skinheads, les punks, les poils ou heavy metal et les membres de gangs de rue. Ces sujets s'identifient comme étant asociaux et potentiellement dangereux pour la collectivité et ils composent 9.1 % de l'échantillon. Enfin, 9.9 % de l'échantillon ne s'identifie pas à une sous-culture ou s'identifie à une sous-culture autre que celles mentionnées ci-haut. Étant donné que certaines de ces catégories regroupent un nombre trop petit de sujets pour effectuer une analyse statistique avec une puissance raisonnable, nous avons préféré regrouper les sous-cultures en deux catégories générales, à savoir les conventionnelles et les non conventionnelles.

L'examen du tableau 7 démontre que la participation des taxeurs varie de façon statistiquement significative selon leur sous-culture d'identification ($\chi^2 = 9.66; p = .002$). En regardant de plus près ces résultats, on remarque qu'il y a plus de taxeurs qui s'identifient au groupe conventionnel que non conventionnel. Toutefois, parmi les conventionnels, 11 % disent avoir taxé alors que 23 % des non-conventionnels disent avoir fait du taxage. Chez les taxés, le taxage varie également de façon significative ($\chi^2 = 17.18; p = .000$) où 17% des conventionnels contre 35.6 % des non-conventionnels disent avoir été taxé. Ainsi, taxeurs et taxés sont plus nombreux à s'identifier comme appartenant au groupe dominant mais on retrouve une proportion plus grande d'adolescents qui ont participé à cette forme de conduite chez les non-conventionnels.

En résumé, le taxage est rapporté par les taxeurs comme une activité pratiquée majoritairement par des garçons âgés de 15-16 ans s'identifiant plus à un groupe non

conventionnel que les non-taxeurs. Le taxage vise principalement l'obtention d'argent, sans que ce soit nécessairement en échange d'un droit de passage. Cette pratique est réalisée par voie de menaces et de l'utilisation d'une arme en présence de complices et dans des lieux où la supervision adulte est limitée.

Les adolescents qui ont rapporté avoir été taxés, sont majoritairement des garçons se situant au milieu de l'adolescence, s'identifiant plus à un groupe non conventionnel que les non-taxés. Ils se sont vu soutirer principalement de l'argent et des objets à valeur monétaire significative par voie de menaces surtout. Leur agresseur était principalement accompagné de complices et le taxage a été effectué dans un endroit où la supervision était absente.

De façon générale, taxeurs et taxés rapportent sensiblement la même chose quant à la nature du taxage et de ce qui est taxé ainsi que sur les caractéristiques du passage à l'acte. Là où ils diffèrent le plus est sur les méthodes utilisées, les taxeurs rapportant l'utilisation de méthodes plus violentes (utilisation d'une arme) que les taxés (menaces).

Les taxeurs

Existe-il des caractéristiques particulières aux taxeurs qui peuvent expliquer l'utilisation de la violence, qu'elle soit verbale ou physique, dans le but de se procurer des objets, et spécifiquement de l'argent ? Afin de répondre à cette question, les taxeurs ont été comparés aux non-taxeurs sur les échelles principales du MASPAC (Le Blanc, 1996) pour les domaines de la famille, de l'école, des pairs et de l'adaptation personnelle telles que définies précédemment. Pour ce qui est du domaine des conduites marginales, les échelles secondaires ont été utilisées afin de mieux comprendre le répertoire comportemental des taxeurs.

Dans un premier temps, les échelles utilisées ont été standardisées (score t) afin de les rendre comparables entre elles et de faciliter l'interprétation (moyenne de 50 avec un écart-type de 10). Seules les variables se référant à la légitimité des règlements, aux réactions des parents face aux délits de l'enfant et au fait d'être membre actif d'un gang ne sont pas standardisées. Pour ces dernières, la méthode utilisée pour comparer les taxeurs avec les non-taxeurs est le Chi-carré, alors que le test- t a été utilisé pour les autres variables.

Les résultats présentés au tableau 8 démontrent qu'il n'existe pas de différences significatives entre les taxeurs et les non-taxeurs dans le domaine de la famille. Dans le domaine de l'école, ils se distinguent seulement sur la base de l'engagement scolaire ($t=-3,02$; $p=0,003$) et des sanctions scolaires ($t=8,02$; $p=0,000$), les taxeurs subissant plus de sanctions que les non-taxeurs tout en étant moins engagés dans leur éducation. Pour ce qui est du domaine des pairs, les taxeurs se distinguent un peu plus des non-taxeurs. Les taxeurs ont un plus grand réseau d'amis ($t=2,21$; $p=0,030$), investissent plus dans leurs relations avec leurs pairs ($t=2,12$; $p=0,037$), ont une plus grande capacité de leadership ($t=2,59$; $p=0,010$), ressentent plus de pression ($t=3,78$; $p=0,000$) et de coercition ($t=2,19$; $p=0,029$), sont plus exposés à des pairs délinquants ($t=6,83$; $p=0,000$) et sont plus souvent membres actifs d'un gang ($X^2=37,99$; $p=0,000$).

De plus, les taxeurs se distinguent des non-taxeurs sur l'ensemble des variables ayant trait aux conduites marginales que sont la rébellion familiale ($t=5,33$; $p=0,000$), l'inadaptation scolaire ($t=7,75$; $p=0,000$), la promiscuité sexuelle ($t=3,23$; $p=0,001$), la consommation de drogues et d'alcool ($t=5,31$; $p=0,000$), l'agression ($t=6,11$; $p=0,000$), le vandalisme ($t=4,81$; $p=0,000$), le vol mineur ($t=4,65$; $p=0,000$), et le vol grave ($t=5,44$; $p=0,000$). Les taxeurs présentent un niveau plus élevé de participation sur l'ensemble de ces conduites.

Tableau 8 : Comparaison des taxeurs et des non-taxeurs

	Taxeurs			Non-taxeurs			test-t / X ²	p
	n	Moyenne	É-T	n	Moyenne	É-T		
Famille								
désavantage socio-écono.	62	55.63	11.82	388	55.99	11.81	-0.22	0.825
désavantage familial	65	60.35	12.40	411	57.80	11.34	1.66	0.097
conjugalité (discorde)	60	51.88	12.37	355	50.63	10.90	0.80	0.421
attachement familial	62	41.73	10.39	391	40.94	10.01	0.57	0.568
investissement familial	61	41.10	11.16	389	42.67	10.95	-1.04	0.299
règlements	65	45.06	7.51	411	47.09	8.79	-1.77	0.078
légitimité des règlements	61	3.18	0.83	389	3.23	0.81	0.36	0.949
supervision	61	43.52	13.41	390	45.77	12.81	-1.26	0.207
punitions	62	54.32	12.59	391	55.16	12.56	-0.49	0.627
déviance parentale	61	49.26	12.40	390	46.69	9.81	1.55	0.126
normes parentales déviantes	61	48.18	9.49	389	46.19	7.63	1.56	0.122
réactions aux délits	61	7.80	2.46	384	8.51	2.33	9.04	0.434
École								
performance	59	52.29	10.23	397	49.65	10.76	1.77	0.078
stress scolaire	64	51.30	10.33	411	49.77	9.41	1.19	0.233
attachement aux professeurs	65	51.28	12.88	411	48.75	11.07	1.68	0.094
investissement scolaire	65	44.72	9.77	412	45.98	10.48	-0.91	0.363
engagement face à l'éducation	65	46.16	11.47	411	50.67	9.41	-3.02	0.003
sanctions	65	55.29	17.78	412	36.23	17.82	8.02	0.000
Pairs								
réseau	65	56.19	16.09	407	51.62	10.59	2.21	0.030
assimilation affective	63	43.63	8.61	383	45.22	9.39	-1.26	0.209
investissement	63	55.62	7.21	384	53.43	9.59	2.12	0.037
leadership	63	49.74	9.78	383	46.14	10.30	2.59	0.010
<i>engagement:</i>								
coercition	63	48.35	8.73	383	45.51	9.65	2.19	0.029
pression	57	59.95	19.85	259	49.73	10.17	3.78	0.000
exposition pairs délinquants	63	90.13	13.20	384	77.47	16.13	6.83	0.000
membre actif d'un gang	65	0.39	0.49	410	0.10	0.30	37.99	0.000
Conduites marginales								
rébellion familiale	65	54.28	12.16	412	46.94	9.99	5.33	0.000
inadaptation scolaire	65	65.42	9.72	412	54.75	13.44	7.75	0.000
promiscuité sexuelle	65	51.95	8.43	412	48.30	8.49	3.23	0.001
consommation de drogues et d'alcool	65	60.66	15.36	412	50.15	11.05	5.31	0.000
agression	65	63.45	17.19	412	49.98	11.42	6.11	0.000
vandalisme	65	60.94	16.72	412	50.63	10.92	4.81	0.000
vol mineur	65	53.72	12.53	412	46.28	7.74	4.65	0.000
vol grave	65	64.83	22.74	412	49.32	8.29	5.44	0.000
Adaptation personnelle								
mésadaptation sociale	33	64.58	11.16	165	56.09	10.57	4.17	0.000
orientation aux valeurs	33	61.64	8.50	165	56.87	10.25	2.50	0.013
autisme	33	64.00	12.96	165	56.80	11.45	3.23	0.001
aliénation	33	63.55	10.24	165	57.61	11.21	2.82	0.005
agressivité manifeste	33	60.94	10.72	165	54.04	9.83	3.62	0.000
retrait	33	53.70	8.84	165	56.06	11.35	-1.13	0.260
anxiété sociale	33	52.36	11.09	165	51.79	10.37	0.29	0.774
refoulement	33	50.61	8.28	165	50.22	9.82	0.21	0.832
déni	33	44.73	9.14	165	45.72	9.99	-0.53	0.597

Enfin, les taxeurs se distinguent des non-taxeurs sur certaines échelles de l'adaptation personnelle en présentant un niveau plus élevé de mésadaptation sociale ($t=4,17$; $p=0,000$), d'orientation aux valeurs des classes sociales défavorisées ($t=2,50$; $p=0,013$), d'autisme ($t=3,23$; $p=0,001$), d'aliénation ($t=2,82$; $p=0,005$), et d'agressivité manifeste ($t=3,62$; $p=0,000$).

Ainsi, les taxeurs se distinguent sur plusieurs variables psychosociales tout en étant semblables aux non-taxeurs sur d'autres variables, notamment dans le domaine de la famille. Il est d'ailleurs étonnant d'observer que les taxeurs présentent un même niveau d'attachement, d'investissement et d'engagement que les non-taxeurs auprès de leur famille tout en présentant un niveau plus élevé de conduites marginales. Autre chose étonnante est que les taxeurs sont exposés aux mêmes contraintes (règles, supervision, punitions) que les non-taxeurs dans leur famille alors qu'une plus faible supervision est reconnu comme étant un catalyseur des conduites marginales (Fréchette & Le Blanc, 1987).

Tout ceci oblige donc à examiner la constitution de l'échantillon plus en profondeur. D'une part, on doit se demander si les différences observées seraient dû au fait que les taxeurs seraient délinquants et, d'autre part, on doit se demander s'il n'y a pas, parmi les non-taxeurs, des individus qui présenteraient un niveau d'inadaptation supérieur à la norme ce qui entraînerait une diminution des différences entre les taxeurs et les non-taxeurs sur certaines variables. La façon la plus adéquate de répondre à ces questions est d'examiner la distribution des sujets par rapport à leur délinquance criminelle. Cela permettra de vérifier s'il y a des adolescents délinquants dans l'échantillon qui se distinguent des adolescents non-délinquants. À un point de coupure de 60 sur l'échelle standardisée de délinquance criminelle, on obtient un sous-groupe de sujets qui se trouvent hors norme (un écart-type au-dessus de la moyenne) et donc, qui présentent un profil problématique. Ainsi, parmi l'échantillon, il existe des délinquants et des adolescents que

l'on peut qualifier de conventionnels. Si l'on compare les adolescents délinquants et les adolescents conventionnels, on peut noter des différences plus nombreuses en termes d'adaptation psychosociale, ces mêmes différences qui ont été amplement documentés dans la littérature (Fréchette et Le Blanc, 1987). Les résultats sont présentés au tableau 9.

Dans le domaine de la famille, les résultats démontrent que les conventionnels présentent un niveau de désavantage familial inférieur ($t=3,83$; $p=0,000$), un investissement familial plus élevé ($t=-2,433$; $p=0,015$), considèrent les règles comme étant plus légitimes ($X^2=11,77$; $p=0,008$), profitent d'une supervision parentale ($t=-3,46$; $p=0,001$) ainsi qu'une réaction parentale face aux délits ($X^2=24,03$; $p=0,004$) qui sont supérieures à celles des délinquants. De plus, leurs parents semblent également moins déviants (déviante parentale ($t=2,27$; $p=0,024$) et normes déviantes parentales ($t=2,00$; $p=0,049$). Dans le domaine de l'école, les conventionnels présentent un niveau d'investissement ($t=-3,36$; $p=0,001$) et d'engagement scolaire ($t=4,33$; $p=0,000$) supérieurs à ceux des délinquants et récoltent moins de sanctions ($t=8,86$; $p=0,000$). Les conventionnels vivent également moins de stress scolaire ($t=2,46$; $p=0,016$), et performant mieux que les délinquants ($t=-2,21$; $p=0,027$).

Dans le domaine des pairs, les conventionnels ont un plus petit réseau ($t=2,02$; $p=0,047$), investissent moins dans leurs relations ($t=4,67$; $p=0,000$), ont une capacité de leadership inférieure ($t=3,30$; $p=0,001$), ressentent moins de pression à commettre des délits ($t=2,03$; $p=0,043$) ou parce qu'ils en ont déjà commis ($t=4,04$; $p=0,000$), sont moins exposés à des pairs délinquants ($t=11,36$; $p=0,000$) et sont beaucoup moins impliqués dans des gangs ($X^2=70,68$; $p=0,000$) que leurs compaires délinquants. Par le fait même, les conventionnels sont beaucoup moins actifs que les délinquants sur toutes les formes de conduites marginales que ce soit la rébellion familiale ($t=9,00$; $p=0,000$), l'inadaptation scolaire ($t=10,63$; $p=0,000$), la promiscuité sexuelle ($t=7,24$; $p=0,000$), la consommation

de drogues et d'alcool ($t=9,81; p=0,000$), l'agression ($t=13,37; p=0,000$), le vandalisme ($t=9,10; p=0,000$), le vol mineur ($t=13,77; p=0,000$), ou le vol grave ($t=8,71; p=0,000$).

Tableau 9 : Comparaison des délinquants et des conventionnels

	délinquants			conventionnels			test-t / X ²	p
	n	Moyenne	É-T	n	Moyenne	É-T		
Famille								
désavantage socio-écono.	71	54.54	11.67	379	56.20	11.82	-1.09	0.275
désavantage familial	74	62.80	11.11	402	57.30	11.39	3.83	0.000
conjugalité (discorde)	68	50.44	12.13	347	50.89	10.92	-0.30	0.762
attachement familial	71	40.11	9.41	382	41.22	10.18	-0.85	0.395
investissement familial	71	39.56	10.53	379	43.00	10.99	-2.43	0.015
règlements	74	45.72	7.62	402	47.02	8.81	-1.19	0.234
légitimité des règlements	71	3.01	0.95	379	3.27	0.78	11.77	0.008
supervision	71	40.10	14.59	380	46.47	12.32	-3.46	0.001
punitions	71	55.89	14.20	382	54.89	12.25	0.62	0.539
déviance parentale	70	49.57	11.25	381	46.57	9.96	2.27	0.024
normes parentales déviantes	71	48.59	10.21	379	46.06	7.37	2.00	0.049
réactions aux délits	68	7.29	2.36	377	8.61	2.30	24.03	0.004
École								
performance	67	47.33	13.66	389	50.45	10.08	-2.21	0.027
stress scolaire	74	52.69	10.52	401	49.48	9.28	2.46	0.016
attachement aux professeurs	74	49.55	10.42	402	49.01	11.53	0.38	0.708
investissement scolaire	74	42.12	10.13	403	46.49	10.30	-3.36	0.001
engagement face à l'éducation	74	45.07	11.03	402	50.98	9.31	-4.33	0.000
sanctions	74	55.47	17.75	403	35.77	17.55	8.86	0.000
Pairs								
réseau	74	55.36	15.03	398	51.67	10.75	2.02	0.047
assimilation affective	69	44.38	8.37	377	45.11	9.45	-0.60	0.548
investissement	69	57.90	7.78	378	52.98	9.39	4.67	0.000
leadership	69	50.11	9.30	377	46.02	10.35	3.30	0.001
engagement:								
coercition	69	48.05	9.65	377	45.52	9.51	2.03	0.043
pression	62	59.85	19.45	254	49.55	9.99	4.04	0.000
exposition pairs délinquants	69	94.57	11.46	378	76.46	15.54	11.36	0.000
membre actif d'un gang	73	0.45	0.50	402	0.01	0.27	70.68	0.000
Conduites marginales								
rébellion familiale	74	58.66	11.47	403	45.98	9.17	9.00	0.000
inadaptation scolaire	74	68.50	10.43	403	53.95	12.77	10.63	0.000
promiscuité sexuelle	74	54.64	7.40	403	47.72	8.34	7.24	0.000
consommation de drogues et d'alcool	74	65.62	13.93	403	49.00	9.98	9.81	0.000
agression	74	73.23	15.98	403	47.88	7.70	13.37	0.000
vandalisme	74	67.81	17.28	403	49.14	8.54	9.10	0.000
vol mineur	74	62.20	10.81	403	44.56	4.93	13.77	0.000
vol grave	74	70.64	22.38	403	47.91	3.85	8.71	0.000
Adaptation personnelle								
mésadaptation sociale	31	64.32	10.48	167	56.24	10.77	3.85	0.000
orientation aux valeurs	31	63.35	8.10	167	56.61	10.12	3.51	0.001
autisme	31	62.23	13.30	167	57.22	11.59	2.16	0.032
aliénation	31	64.23	10.49	167	57.55	11.10	3.10	0.002
agressivité manifeste	31	61.84	9.57	167	53.96	9.96	4.07	0.000
retrait	31	53.52	8.92	167	56.07	11.31	-1.19	0.236
anxiété sociale	31	50.61	9.12	167	52.12	10.71	-0.74	0.463
refoulement	31	47.65	8.49	167	50.77	9.67	-1.68	0.094
déni	31	44.32	6.45	167	45.78	10.34	-1.04	0.303

Enfin, dans le domaine de l'adaptation personnelle, les conventionnels présentent un niveau inférieur de mésadaptation sociale ($t=3,85$; $p=0,000$), d'orientation aux valeurs des classes défavorisées ($t=3,51$; $p=0,001$), d'autisme ($t=2,16$; $p=0,032$), d'aliénation ($t=3,10$; $p=0,002$) et d'agressivité manifeste ($t=4,07$; $p=0,000$) que les délinquants.

Cette dernière comparaison, à l'opposé de la précédente, rejoint plus la littérature quant aux facteurs qui distinguent les adolescents qui commettent des actes délinquants de ceux qui s'en abstiennent. En effet, comme il a été mentionné auparavant, Fréchette et Le Blanc (1987) démontrent que la supervision parentale est le facteur le plus actif dans l'adoption de conduites délictueuses. Par ailleurs, les études sur les caïds indiquent que ceux-ci proviennent de familles composées d'une fratrie d'au moins trois personnes, telle que mesurée par le désavantage familial (Farrington, 1993) et que les parents démontrent une plus grande tolérance face aux comportements violents, entres autres (Olweus, 1993).

Le Blanc (1999) démontre également que l'augmentation de la violence interpersonnelle et de la délinquance s'accompagne d'une baisse de l'investissement et de l'engagement scolaire et d'une hausse des sanctions, tout en précisant que l'orientation délinquante est accentuée par l'exposition à des pairs délinquants et par la participation à un gang.

Enfin, il a été également démontré que la participation à des activités délinquantes augmente lorsque certains traits personnels, tels que la mésadaptation sociale, l'orientation aux valeurs des classes défavorisées, l'aliénation et l'agressivité manifeste, s'accroissent (Le Blanc, 1999). Farrington (1993) caractérise également les caïds comme étant généralement agressifs.

Ainsi, lorsque l'on compare les délinquants et les conventionnels de l'échantillon, on retrouve des différences amplement documentées dans la littérature. Une question se pose dès lors, est-ce que les taxeurs sont simplement des délinquants ou représentent-ils une

classe à part ? Existe-il des différences en termes d'adaptation psychosociale entre les délinquants non-taxeurs et les taxeurs qui permettraient de les distinguer ? Le tableau 10 présente les résultats de la comparaison entre les taxeurs et les délinquants non-taxeurs.

Tableau 10 : Comparaison des taxeurs et des délinquants non-taxeurs

	Taxeurs			Dél. non-taxeurs			test-t / X ²	p
	n	Moyenne	É-T	n	Moyenne	É-T		
Famille								
désavantage socio-écono.	62	55.63	11.82	44	54.73	11.62	0.39	0.697
désavantage familial	65	60.35	12.40	46	64.48	9.95	-1.94	0.055
conjugalité (discorde)	60	51.88	12.37	43	48.95	11.10	1.24	0.219
attachement familial	62	41.73	10.40	44	40.07	9.46	0.84	0.403
investissement familial	61	41.10	11.16	44	40.57	10.21	0.25	0.804
règlements	65	45.06	7.51	46	46.11	7.96	-0.71	0.482
légitimité des règlements	61	3.18	0.83	44	3.02	0.98	1.52	0.677
supervision	61	43.52	13.41	44	41.61	14.71	0.69	0.491
punitions	62	54.32	12.59	44	57.34	14.64	-1.14	0.258
déviance parentale	61	49.26	12.40	43	48.56	9.07	0.33	0.739
normes parentales déviantes	61	48.18	9.49	44	47.07	8.58	0.62	0.539
réactions aux délits	61	7.80	2.46	41	7.61	2.45	2.74	0.974
École								
performance	59	52.29	10.23	43	45.10	14.53	2.78	0.007
stress scolaire	64	51.30	10.33	46	51.93	9.62	-0.33	0.746
attachement aux professeurs	65	51.28	12.88	46	49.87	10.68	0.61	0.543
investissement scolaire	65	44.72	9.77	46	42.83	11.13	0.95	0.346
engagement face à l'éducation	65	46.16	11.47	46	46.20	10.93	-0.02	0.986
sanctions	65	52.29	17.78	46	52.41	17.32	0.85	0.398
Pairs								
réseau	65	56.19	16.09	46	54.91	14.17	0.43	0.667
assimilation affective	63	43.63	8.61	42	44.81	9.15	-0.67	0.504
investissement	63	55.62	7.21	42	57.95	8.63	-1.50	0.137
leadership	63	49.74	9.78	42	49.25	10.22	0.25	0.804
<i>engagement:</i>								
coercition	63	48.35	8.73	42	46.64	9.84	0.93	0.355
pression	57	59.95	19.85	36	54.54	16.13	1.44	0.154
exposition pairs délinquants	63	90.13	13.20	42	94.31	11.95	-1.65	0.102
membre actif d'un gang	65	0.38	0.49	45	0.33	0.48	0.30	0.583
Conduites marginales								
rébellion familiale	65	54.28	12.16	46	56.00	10.96	-0.77	0.446
inadaptation scolaire	65	65.42	9.72	46	67.89	11.25	-1.24	0.218
promiscuité sexuelle	65	51.95	8.43	46	54.29	7.71	-1.48	0.141
consommation de drogues et d'alcool	65	60.66	15.36	46	61.33	13.96	-0.23	0.816
agression	65	63.45	17.19	46	70.59	16.74	-2.18	0.031
vandalisme	65	60.94	16.72	46	65.35	17.25	-1.35	0.179
vol mineur	65	53.72	12.53	46	60.59	11.24	-2.97	0.004
vol grave	65	64.83	22.74	46	60.59	19.11	1.06	0.290
Adaptation personnelle								
mésadaptation sociale	33	64.58	11.16	18	60.22	8.57	1.44	0.157
orientation aux valeurs	33	61.64	8.50	18	61.61	7.85	0.01	0.992
autisme	33	64.00	12.96	18	57.17	10.74	1.91	0.062
aliénation	33	63.55	10.24	18	61.28	10.49	0.75	0.457
agressivité manifeste	33	60.93	10.72	18	59.33	9.16	0.54	0.594
retrait	33	53.70	8.84	18	54.56	10.16	-0.31	0.755
anxiété sociale	33	52.36	11.09	18	50.61	9.70	0.56	0.576
refoulement	33	50.61	8.28	18	46.89	9.00	1.49	0.144
déli	33	44.73	9.14	18	45.39	7.64	-0.26	0.795

Mise à part que les taxeurs présente un niveau inférieur de désavantage familial ($t=-1,94; p=0,055$), une meilleure performance scolaire ($t=2,78; p=0,007$), et de moindres manifestations d'agression ($t=-2,18; p=0,031$) et de vol simple ($t=-2,97; p=0,004$), les résultats démontrent qu'il n'existe pas de différences significatives entre les taxeurs et les délinquants non-taxeurs au niveau de leur adaptation psychosociale. Ainsi, les taxeurs ne représentent pas une classe à part, ils sont délinquants comme les autres.

Conclusion

Le taxage, geste grave et violent, est devenu une préoccupation importante dans notre société, qui elle-même devient de plus en plus violente. C'est une conduite délinquante qui occasionne énormément de préjudices à quiconque y est exposé, que ce soit à titre d'agresseur, de victime ou de témoin. Malgré cela, ce phénomène a très peu été étudié et méritait que l'on s'attarde ne serait-ce que pour le démystifier.

Conséquemment, la présente étude a tenté d'offrir une définition opérationnelle spécifique au taxage. Pour ce faire, il était nécessaire de trouver ce qui caractérise particulièrement le taxage en le distinguant de deux autres formes de conduite : le caïdage et le vol avec violence (vol sur la personne, vol grave). D'abord, il a été proposé que le taxage se distingue du caïdage de par sa motivation sous-jacente et de par son mode d'actualisation. Le taxage ne serait pas nécessairement un acte répété par un même individu sur un même individu et constituerait de l'extorsion plutôt que de l'oppression répétée, telle que définie par le caïdage. Ensuite, il a été proposé de distinguer le taxage du vol avec violence de par la nature des objets volés. Le vol avec violence serait davantage un acte utilitaire posé dans le but de se procurer de l'argent alors que le taxage servirait à

d'autres fins telles que se procurer des objets possédant une certaine valeur symbolique, revêtant un certain prestige social pour les adolescents.

Une définition du taxage a été proposée en s'appuyant sur deux approches différentes et complémentaires. L'approche sociétale a permis d'offrir une partie de la définition en fonction des particularités propres à l'adolescence, période durant laquelle les adolescents, en quête d'une identité et d'un statut social sont confrontés à certaines pressions extérieures pouvant les mener vers l'actualisation de conduites marginales. L'adolescence est également une période où l'on peut apercevoir un dénombrement de sous-cultures qui ont pour fonction de distinguer les adolescents du monde des enfants et du monde des adultes, tout en distinguant les adolescents entre eux. Ces sous-cultures s'expriment principalement par des tenues vestimentaires spécifiques et facilitent la formation de cliques, dont certaines sont délinquantes et peuvent évoluer au stade de gang en se délimitant un territoire. C'est ainsi que la première partie de la définition du taxage fut offerte, à savoir que le taxage est un geste commis dans le but d'extorquer des biens qui revêtent un caractère de prestige social ou dans le but de se procurer de l'argent en échange d'un droit de passage.

L'approche comportementale, pour sa part, a permis d'établir que le taxage, au même titre que les autres conduites marginales, s'actualiserait à l'intérieur d'une progression de conduites marginales de plus en plus graves, progression qui diffère d'un individu à un autre. C'est ainsi que la deuxième partie de la définition fut offerte en rendant compte des différences dans la gravité du taxage, passant de l'intimidation à l'utilisation d'une arme. Le taxage a ainsi été défini comme suit :

Le taxage constitue une 1) action posée par un adolescent ou un groupe d'adolescents sur un autre adolescent 2) dans le but d'extorquer et de s'approprier 3) des biens qui revêtent un caractère de prestige social ou 4) de l'argent en échange d'un droit de passage vers un lieu particulier tel que l'école. 5) Cette action peut être verbale ou physique, peut avoir différents degrés de gravité (intimidation, menace, coups physiques, voies de fait, utilisation d'une arme) et peut varier en fréquence 6) selon les individus.

C'est de cette façon que notre première tâche fut accomplie, permettant ainsi de s'attaquer aux deux autres tâches qui nous préoccupaient : établir la prévalence du taxage dans la population adolescente et identifier les caractéristiques particulières de cette manifestation et de ceux qui la pratiquent.

Conséquemment, une collecte de données a été réalisée auprès de 402 adolescents inscrits à temps plein dans une école secondaire régulière et de 78 adolescents inscrits dans une école spéciale de la grande région métropolitaine. Ces adolescents ont répondu à un questionnaire mesurant l'adaptation sociale et personnelle, à l'intérieur duquel étaient incluses des questions portant sur le taxage.

Cette procédure a permis de compiler des résultats descriptifs sur le taxage et d'établir ce qui distinguait les taxeurs des adolescents conventionnels et des adolescents délinquants mais non-taxeurs. Cet exercice a donc permis de répondre aux questions suivantes :

- 1) Quelle est la prévalence du taxage chez les adolescents ? 2) Est-ce que le taxage varie selon le sexe, l'âge, l'ethnie, le désavantage socio-économique et le type de classe académique fréquentée ? 3) Comment se manifestent les modalités du passage à l'acte ?
- 4) Quelles sont les caractéristiques psychosociales des taxeurs ? Sont-ils délinquants ou représentent-ils une classe d'individus à part ?

Les résultats obtenus dans la présente étude permettent de répondre à certaines questions plus aisément qu'à d'autres. À la question relative à la prévalence du taxage chez les adolescents, nous avons trouvé que le taxage est effectué par un peu plus de 10 % de l'échantillon, ces adolescents présentant une faible variété et une faible fréquence actuelle de leurs comportements de taxage. De plus, le taxage est subi par un peu plus de 20 % de l'échantillon, ces adolescents présentant également une faible variété et une faible fréquence actuelle dans leur victimisation. Il a également été démontré que ces fréquences diminuent de presque la moitié lorsque l'on considère seulement les douze derniers mois. Il a été établi que la prévalence du taxage se rapproche des statistiques officielles montréalaises qui établissent que le pourcentage des accusations de vols qualifiés portant contre les mineurs se situe entre 7 % et 11 %. La prévalence de la victimisation se rapproche de la littérature scientifique qui note que 18 % des élèves ont subi un vol sur leur personne alors qu'ils étaient à l'école (Kuther & Fisher, 1998).

À la question, est-ce que le taxage varie selon certaines caractéristiques socio-démographiques, nous avons trouvé que le taxage est effectué majoritairement par des garçons sur des garçons âgés de 15 à 16 ans. En effet, sur le plan cumulatif, 72.3 % des taxeurs sont de sexe masculin et 63.1 % des taxeurs se situent au milieu de l'adolescence. La participation au taxage varie également sur le plan de l'ethnie et du type de classe académique où 72.3 % des taxeurs proviennent d'un pays situé ailleurs qu'en Amérique du Nord et où 83.1 % des taxeurs sont inscrits en classes régulières. Sur le plan actuel, ces différences s'estompent par contre, puisque la participation au taxage varie de façon significative uniquement selon le sexe. Il en va de même sur le plan de la victimisation, et ce, autant sur le plan actuel que cumulatif. Il a également été établi qu'il n'est pas étonnant de noter que le taxage est effectué principalement par des garçons puisqu'il est

généralement reconnu que ces derniers s'adonnent à cinq fois plus d'actes délinquants que les filles (Fréchette & Le Blanc, 1987).

En ce qui a trait à la question relative aux modalités du passage à l'acte, il a été établi que le taxage cible principalement des objets seulement et non pas uniquement des droits de passage malgré que 4.5 % des taxeurs se soient livrés aux deux formes de comportement à un moment ou à un autre. Par ailleurs, les taxés rapportent avoir été victimisés majoritairement d'objets seulement et il est rare qu'ils aient subi les deux formes de conduite. Qui plus est, taxeurs et taxés rapportent que l'objectif principal du taxage d'objets est l'obtention d'argent ou d'objets à valeur monétaire significative. Il est rare que des objets revêtant un caractère de prestige social soient taxés. Par ailleurs, il a été établi que plus la valeur du gain est importante, plus le taxage est effectué avec un niveau de violence sérieux, incluant principalement l'utilisation d'une arme. Cet état de fait s'applique autant sur le taxage d'objets que sur le taxage d'un droit de passage et a été noté chez les taxeurs et chez les taxés. Enfin, près des trois quarts des activités de taxage se déroulent dans des lieux où la supervision adulte se fait rare et a lieu en présence de complices. Le taxage ne semble pas être le fait d'une sous-culture déviante ou délinquante puisque plus de la moitié des taxeurs ne s'identifient pas à ce type de sous-culture. Toutefois, taxeurs et taxés demeurent moins conventionnels que les adolescents qui n'ont pas participé à cette forme de conduite puisque les trois quarts des non-taxeurs et des non-taxés s'identifient au groupe dominant alors que seulement la moitié des taxeurs et des taxés s'identifient à ce groupe.

Encore une fois, il a été démontré que certains résultats obtenus sur les modalités du passage à l'acte s'approchent de ce qui est documenté dans la littérature scientifique.

Notamment, il a été souligné que le caïdage a lieu majoritairement dans des endroits sans

supervision adulte (Farrington, 1993; Olweus, 1993), et que les vols sur la personne ont lieu en présence de complices dans 86 % des cas. Toutefois, il est rare que ce type de vol ait lieu à l'aide d'un instrument, préférant l'utilisation de violence physique et psychologique (Fréchette et Le Blanc, 1987). Ceci concorde plus ou moins avec nos données puisque l'utilisation d'une arme est préférée aux coups et blessures lorsque le gain est important. Toutefois, l'utilisation de menaces, que l'on peut qualifier de violence psychologique, est présente en majorité lorsque le gain est moins important.

Les résultats obtenus en ce qui a trait au *comportement* dit de taxage viennent embrouiller la définition proposée. Cette définition, rappelons-le, se voulait particulière au taxage en le distinguant du caïdage et de d'autres formes de vol. Cette distinction ne semble être justifiée qu'en partie. En effet, bien que la moitié des taxeurs s'identifient à la culture dominante où règne une forte publicité qui incite ces adolescents à consommer, il n'en reste pas moins que ceux-ci taxent principalement de l'argent sans que ce soit contre un droit de passage et il est plutôt rare que des objets prestigieux soient taxés, contrairement à ce que nous postulions. On pourrait envisager que les adolescents taxent de l'argent dans le but de se procurer des objets prestigieux, mais cela impliquerait un taxage répétitif qui ne s'affirme que peu lorsque l'on considère la fréquence actuelle du taxage. Ainsi, il n'est pas justifié, à partir de nos résultats, de définir le taxage comme une forme particulière de vol provoqué par des pressions sociales. Le taxage semble plutôt se définir comme un vol avec violence plutôt que comme une manifestation adaptée à une société de consommation.

Par ailleurs, étant donné que le taxage ne semble pas répétitif, il semble se distinguer du caïdage. En fait, il est difficile de se prononcer clairement sur l'aspect répétitif du taxage. Ce dernier présente peut-être une variété et une fréquence faibles, mais il n'en reste pas moins qu'un taxeur taxe plus d'une fois. Cela n'implique toutefois pas que le taxeur est un caïd puisque les conduites marginales, quelles qu'elles soient n'ont pas

l'habitude de se présenter qu'une seule fois. Pour qu'il s'apparente au caïdage, il faudrait que le taxage ait lieu par le même taxeur sur la même victime à plusieurs reprises (Farrington, 1993; Olweus, 1993). Les résultats suggèrent qu'il existe une variété et une fréquence plus faibles chez les taxés que chez les taxeurs. Cela pourrait vouloir dire que certains taxeurs ont plus d'une victime mais qu'ils les taxent à au moins deux reprises. Cela pourrait également vouloir dire que les taxés ont été victimisés plus d'une fois par des agresseurs différents. Ces hypothèses devront être vérifiées par des études subséquentes qui devront tenter d'établir si les taxés étaient connus des taxeurs et s'ils ont été victimisés plusieurs fois par la même personne.

Pour le moment, rien n'indique clairement que nous avons droit à une forme de caïdage lorsque l'on parle de taxage; il est ainsi justifié de définir le taxage comme un geste d'extorsion et non pas d'oppression. Et ce, d'autant plus que le taxage semble revêtir un caractère beaucoup plus utilitaire qu'hédoniste, tel que l'on pourrait retrouver dans le caïdage (Olweus, 1993). En effet, si l'on considère le taxage comme du vol avec violence, on doit reconnaître que la motivation sous-jacente sera principalement utilitaire (Fréchette et Le Blanc, 1987), tel que dénoté par le vol d'argent.

Conséquemment, le besoin d'offrir une définition particulière au taxage qui distinguerait ce phénomène de tout autre n'est justifié qu'en partie par nos résultats. Peut-être a-t-on simplement nommé cette forme de vol comme étant du taxage étant donné le contexte dans lequel il se manifeste (i.e. un contexte scolaire, fait par des adolescents sur des adolescents qui évoluent au sein d'une société de consommation). Ainsi, tout vol deviendrait du taxage lorsque commis par un adolescent. Ou existe-il réellement une forme de vol que l'on peut qualifier de taxage telle que proposée dans notre définition mais que nous n'avons pas pu mesurer adéquatement. Peut-être a-t-on fait la même erreur en offrant

des énoncés trop larges qui pouvaient englober autant le vol avec violence que le taxage. Une étude subséquente devra être réalisée afin de valider le questionnaire.

Pour le moment, il est possible de conclure en ce qui a trait au taxage, que celui-ci s'apparente plus au vol avec violence qu'à la définition offerte. Cette conclusion demeure fragile puisque 32 % des taxeurs et 24 % des taxés n'ont pas précisé ce qui avait été taxé.

Ainsi, les résultats obtenus en fonction du comportement de taxage, ont permis d'éclaircir un peu plus la définition que l'on peut se faire du taxage, à savoir que le taxage est une forme de vol avec violence. Bon nombre de questions demeurent toutefois. Notamment, la validité de l'échelle qui a permis de mesurer le taxage reste à être démontrée plus clairement. Les résultats obtenus sur ce qui caractérise les taxeurs permettent néanmoins d'avancer une partie de la réponse.

En effet, les taxeurs ne semblent pas être des individus appartenant à une catégorie particulière d'adolescents autre que celle que l'on peut qualifier de délinquante. Par ailleurs, les taxeurs ne se distinguent pas des délinquants qui disent ne pas avoir participé à un comportement de taxage. En effet, ces deux groupes partagent des caractéristiques similaires quant aux facteurs concomitants à la délinquance.

Les taxeurs seraient inadaptés au même titre que les délinquants non-taxeurs, se distinguant principalement par leurs comportements dits de taxage et par le fait qu'ils commettent moins d'agression et de vol simple. Serait-il possible que les taxeurs se soient spécialisés en une forme particulière de délinquance ? Délinquance se définissant particulièrement par son caractère violent ? Cela semble difficile à justifier. Avançons à tout le moins que les sujets qualifiés de taxeurs, par leur participation aux comportements de taxage, semblent être ni plus ni moins que des délinquants qui actualiseraient davantage leur délinquance par des comportements de vol grave, de vol avec violence, possiblement afin de récupérer ce qu'ils ont perdu, ou tout simplement parce qu'ils évoluent dans des

cercles qui incitent ce type de comportement. En effet, il a été amplement documenté qu'il existe une grande comorbidité entre le fait d'agresser et d'être agressé (Garofalo, Siegel et Laub, 1987; Kennedy et Baron, 1993; Lauritsen, Sampson et Laub, 1991; Lauritsen, Laub et Sampson, 1992; McDermott, 1983; Olweus, 1993; Paetsch et Bertrand, 1999; Poupart, 1996). Fréquentant les mêmes endroits et les mêmes individus qui prônent ce type de comportement, il n'est pas surprenant qu'un cercle vicieux s'installe.

Il n'existerait donc pas de classe particulière d'adolescents qui seraient taxeurs comme il n'existerait pas de comportement particulier qui serait du taxage. Il n'existerait que des adolescents qui pratiquent et subissent du vol avec violence, sans que ce ne soit par besoin d'opprimer leurs victimes comme dans le cas du caïdage.

C'est ce que les résultats obtenus par la présente étude semblent refléter. Cependant, autant les résultats obtenus en ce qui a trait au taxage qu'en ce qui a trait aux taxeurs reposent sur l'échelle de taxage. Or, si celle-ci n'est pas valide parce qu'elle englobe un répertoire trop large de comportements, ceux qui ont répondu affirmativement à cette question pourraient ne pas être exclusivement des taxeurs et venir brouiller les résultats. Par ailleurs, la constitution du groupe de délinquants non-taxeurs a eu lieu sur la base de leur niveau de délinquance criminelle alors que les taxeurs n'ont été sélectionnés que sur la base de leurs comportements de taxage. Cela peut avoir deux conséquences : D'abord, si les délinquants non-taxeurs avaient été sélectionnés sur la base d'une autre variable telle que la délinquance grave ou le vol grave, nous aurions peut-être obtenu des résultats différents entre les deux groupes; ces derniers auraient pu être plus semblables ou plus différents. Ensuite, si l'on avait sélectionné les taxeurs sur la base de leur délinquance criminelle en plus de leurs comportements dits de taxage, on aurait possiblement retrouvé moins de distinctions en ce qui a trait aux conduites marginales, laissant sous-entendre non pas une spécialisation de vol avec violence, mais plutôt un enchâssement de ce type de

comportement dans le répertoire comportemental de ces individus. Nous avons tenté de séparer les taxeurs sur la base de leur délinquance criminelle, mais on se retrouvait avec un trop petit nombre de sujets ce qui ne permettait pas d'effectuer une analyse adéquate. Une étude subséquente, comportant un plus grand nombre de sujets, devra être réalisée afin de vérifier cette hypothèse.

La présente étude est un premier pas vers l'éclaircissement d'un phénomène qui fait beaucoup parler, mais qui n'avait pas, à notre connaissance, été documenté de façon empirique. Comme il a été discuté plus haut, cette recherche présente certaines limites. En plus de ces dernières, il importe de mentionner que l'utilisation d'une seule école régulière et d'une école spéciale peut poser certaines difficultés quant à la généralisation des résultats. Malgré nos efforts pour s'assurer que l'échantillon utilisé soit représentatif de la population adolescente montréalaise, cette étude devra être reproduite à l'aide d'un plus grand nombre d'écoles de secteurs différents afin d'évaluer la validité de l'échelle utilisée d'une part, et la fiabilité des résultats d'autre part.

Qui plus est, le nombre limité de taxeurs dans l'échantillon a rendu certaines comparaisons difficiles, voire même impossibles. Il aurait été intéressant, par exemple, de pouvoir effectuer des comparaisons en fonction de l'âge des sujets afin de déterminer si le fait de s'adonner au taxage vient avant ou après le fait d'avoir été taxé. De toute évidence, il sera toujours difficile d'obtenir un très grand nombre de sujets taxeurs puisque cette conduite ne semble pas présenter un très haut niveau de prévalence. Afin de répondre à cette question, une étude longitudinale devrait être conduite. Une pareille étude permettrait également d'observer comment ce type de comportement s'inscrit à l'intérieur du répertoire comportemental des adolescents. Vient-il avant ou après certaines autres conduites marginales ? Il a été documenté que les vols avec violence tendent à apparaître suite à des comportements moins graves, tels le vandalisme, la rébellion et les agressions impulsives

(Le Blanc, 1999; Le Blanc et Loeber, 1998; Loeber et Le Blanc, 1990). Toutefois, faut-il encore s'assurer que le taxage n'est bel et bien que du vol avec violence.

Afin de vérifier plus adéquatement la nature du taxage, il serait pertinent de prendre des mesures se rapportant au caïdage, au vol avec violence, et au taxage, en spécifiant le terme « taxé » dans la question, et de comparer les différents groupes afin de voir s'il existe des différences et/ou des similitudes.

Une pareille étude nous semble essentielle étant donné le caractère violent des comportements adoptés. Par le fait même, ces comportements occasionnent de graves préjudices, non seulement aux victimes, mais aussi à leurs auteurs. En effet, les individus violents risquent plus souvent qu'autrement de voir leurs agirs délinquants s'enraciner dans une carrière criminelle (Loeber et Le Blanc, 1990; Loeber et Stouthamer-Loeber, 1998). Ainsi, un approfondissement de la question deviendrait alors important à la fois pour le bien-être de la société, et pour celui de ces individus qui vivront des difficultés dans toutes les sphères de leur vie, et ce, à long terme.

En résumé, la présente étude a été en mesure d'établir que le taxage ne représente pas une forme spécifique de conduite marginale. Cette conduite s'apparente plutôt à du vol avec violence tout en se distinguant du caïdage et, les taxeurs ne semblent pas représenter une classe à part de délinquants.

Cette étude se voulait un premier pas dans l'exploration du phénomène qualifié de taxage, mais il reste énormément de travail à faire. Un travail essentiel étant donné qu'il permettrait de mieux identifier non seulement le comportement, mais aussi les individus qui le pratiquent. Nous pourrions dès lors, mieux intervenir auprès des adolescents dits taxeurs, ne serait-ce qu'en identifiant à quelle catégorie de délinquants ils appartiennent. Sont-ils des délinquants chroniques ? Leurs comportements délinquants s'inscrivent-ils dans une

lignée transitoire ou sont-ils occasionnels et motivés par un besoin de rétribution suite à leur propre victimisation ?

Étant donné ce questionnement, il est difficile à ce stade-ci d'offrir des pistes d'intervention. Une chose est certaine cependant, il importe de trouver réponses à ces questions afin de briser le cycle de la violence, violence qui, peu importe son importance en termes de fréquence et de nature, sera toujours intolérable au sein de toute société.

Références

- Bianki, J. et Lampron, N. (1998). *Brisons le mur du silence*; guide de prévention sur le taxage, la violence, l'agression sexuelle et les droits de la personne. Ottawa, 24p.
- Brake, M. (1985). *Comparative Youth Culture. The Sociology of Youth Cultures and Youth Subcultures in America, Britain and Canada*. London : Routledge & Kegan Paul.
- Brown, B.B. (1989), The Role of Peer Groups in Adolescents' Adjustment to Secondary School. In T.J. Berndt and G.W. Ladd (Eds.). *Peer Relationships in Child Development* (pp. 188-215). New York : Wiley-Interscience Publication.
- Claes, M. (1983). *L'expérience adolescente*. (3^e éd.). Bruxelles : Mardaga.
- Cloutier, R. (1996). *Psychologie de l'adolescence* (2^e ed.). Boucherville : Gaétan Morin.
- Cloward, R.A. et Ohlin, L.E. (1960). *Delinquency and Opportunity : A Theory of Delinquent Gangs*. Gleancoe, The Free Press.
- Code criminel annoté et lois connexes (1991). Cowansville : Les éditions Yvon Blais.
- Cohen, A.K. (1955). *Delinquent Boys : The Culture of the Gang*. Gleancoe, The Free Press.
- Demers, L. (1999). Les programmes de prévention de la violence chez les jeunes.
 Dans : *La violence... l'affaire de qui ?* : actes du colloque 1998. Montréal : Les Centres jeunesse de Montréal, pp. 85-87.
- Farrington, D.P. (1993). Understanding and Preventing Bullying. In M. Tonry (eds). *Crime and Justice: A review of research*. Chicago, University of Chicago Press.
- Felson, M. (1998). *Crime and everyday life* (2nd ed.). Thousand Oaks, CA: Pine Forge Press.
- Fréchette, M. et Le Blanc, M. (1987). *Délinquance et délinquants*. Québec : Morin.
- Furnham, A. et Jones, S. (1987). Children's Views Regarding Possessions and Their Theft. *Journal of Moral Education*. 16 (1), 18-30.

- Gagné, R. (1998). Taxage, intimidation, les écoles sont-elles contaminées ? *Psychologie Québec*, janvier 1998, 24-25.
- Garofalo, J., Siegel, L. et Laub, J. (1987). School-Related Victimization Among Adolescents : An Analysis of National Crime Survey (NCS) Narratives. *Journal of Quantitative Criminology*, 3 (4), 321-338.
- Hébert, J., Hamel, S. et Savoie, G.J. (1997). Plan Stratégique « Jeunesse et Gangs de rue ». Rapport présenté au Service de Police de la Communauté Urbaine de Montréal.
- Hill, J.P. (1980). *Understanding early adolescence : A framework*. Chapter 1 (pp.4-37). Chapel Hill, NC : Center for early adolescence.
- Jeunesse-Violence et Gang : « Connais-tu ma gang ? ; taxage ; groupe support aux parents*. En partenariat avec le SPCUM, la CECM, Les Centres jeunesse de Montréal, les CLSC, la Commission scolaire de l'Île de Montréal, le CJ Batshaw. Montréal : Les Centres jeunesse de Montréal, 1997.
- Kaplan, H.B. et Peck, B.M. (1992). Self-Rejection, Coping Style, and Mode of Deviant Response. *Social Science Quarterly*, 73 (4), 903-919.
- Kennedy, L.W. et Baron, S.W. (1993). Routine Activities and A subculture of Violence : A Study of Violence on the Street. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30 (1), 88-112.
- Kingery, P.M., Coggeshall, M.B. et Alford, A.A. (1998). Violence at School : Recent Evidence from Four National Surveys. *Psychology in the Schools*, 5 (3), 247-258.
- Kumpulainen, K. (1998). Bullying and psychiatric symptoms among elementary school-age children. *Child abuse and neglect*, 22 (7), 705-717.
- Kuther, T.L. et Fisher, C.B. (1998). Victimization by Community Violence in Young Adolescents From a Suburban City. *Journal of Early Adolescence*, 18 (1), 53-76.

- La Presse. Dossier présenté les 13-14-15 décembre 1998.
- La violence chez les jeunes : guide pour la police.* Ottawa : Solliciteur général du Canada, 1994, 271p.
- Lauritsen, J.L., Sampson, R.J. et Laub, J.H. (1991). The Link Between Offending and Victimization Among Adolescents. *Criminology*, 29 (2), 265-291.
- Lauritsen, J.L., Laub, J.H. et Sampson, R.J. (1992). Conventional and Delinquent Activities : Implications for the Prevention of Violent Victimization among Adolescents. *Violence and Victims*, 7 (2), 91-108.
- Le Blanc, M. et Fréchette, M. (1988). Les mécanismes du développement de l'activité délictueuse. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique*, 88 (2), 143-164.
- Le Blanc, M. (1996). *Mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois.* École de psychoéducation. Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté. Université de Montréal.
- Le Blanc, M. et Loeber, R. (1998). Developmental criminology updated. *Crime and justice : A review of research*, 23, 115-198.
- Le Blanc, M. (1999). Les conduites violentes chez les adolescents : phénomène, cheminement, personnes, prévention et traitement. Dans Proulx, J. Cusson, M et Ouimet, M (Eds.) *Les violences criminelles.* Les Presses de l'Université de Montréal.
- Lejeune, R. (1977). The Management of a Mugging. *Urban Life*, 6 (2), 123-148.
- Loeber, R. et Le Blanc, M. (1990). Toward a developmental criminology. *Crime and research : An annual review of research*, 12, 375-473.

- Loeber, R. et Schmalting, K.B. (1985). The Utility of Differentiating Between Mixed and Pure Forms of Antisocial Child Behavior. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 13, (2), 315-335.
- Loeber, R., et Stouthamer-Loeber, M. (1998). Development of Juvenile Aggression and Violence. *Some Common Misconceptions and Controversies. American Psychologist*, 53 (2), 242-259.
- McDermott, J. (1983). Crime in the School : Offenders, Victims, and Fearful Youths. *Crime and Delinquency*, April 1983, 270-282.
- Meyer, C.K., Magedanz, T.C., Chapman, S.G., Dahlin, D.C., Swanson, C. (1982). An Analysis of Factors Related to Robbery-Associated Assaults on Police Officers- Part 1. *Journal of Police Science and Administration*, 10 (1), 1-27.
- Morizot, J. et Le Blanc, M (2000). Le rôle des pairs dans l'émergence et le développement de la conduite délinquante : une recension critique des écrits. *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, 29 (1), 87-117.
- Norusis, M.J. (1985). *SPSS[®] Advanced Statistics Guide*. Chicago : SPSS inc.
- Nunnally, J.-C. et Bernstein, I.H. (1994). *Psychometric theory*. (3rd ed.). NY: McGraw-Hill.
- Olweus, D. (1993). *Bullying at School : What we know and what we can do*. Oxford : Cambridge.
- Patterson, G.R., Reid, J.B. et Dishion, T.J. (1992). *Antisocial boys*. Eugene, OR : Castalia.
- Paetsch, J.J. et Bertrand, L.D. (1999). Victimization and delinquency among canadian youth. *Adolescence*, 34 (1), 351-367.
- Poupart, P. (1996). *Opération « taxage »*. Avec la collaboration de Andrée Duval, CECM. Montréal : Les Centres jeunesse de Montréal.
- Robert, M. (1988). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie* (3^eéd) St-Hyacinthe, Québec : Maloine.

- Savin-Williams, R.C. (1987). *Adolescence : An Ethological Perspective*. New York : Springer-Verlag.
- Schwendinger, H. et Siegel-Schwendinger, J. (1985). *Adolescent Subcultures and Delinquency*. New York : Praeger.
- Service de Police de la Communauté Urbaine de Montréal. Bilan annuel 1995.
- Service de Police de la Communauté Urbaine de Montréal. Bilan annuel 1996.
- Service de Police de la Communauté Urbaine de Montréal. Bilan annuel 1997.
- Sheriff, T. et Paquet, E. (1999). *Trop de violence... trop de silence : rapport préliminaire présenté au Groupe de travail portant sur le phénomène du taxage à Québec*. Québec : Centre jeunesse de Québec, 83p.
- Special feature bullying : research and intervention. *Youth update* 15 (1) 1997. (dossier).
- Spergel, I.A. (1995). *The Youth Gang Problem : A Community Approach*. New York : Oxford University Press.
- Statistique Canada 1993-1994. Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse. Centre Canadien de la statistique juridique.
- Statistique Canada 1994-1995. Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse. Centre Canadien de la statistique juridique.
- Stevens, J. (1996). *Applied Multivariate Statistics for the Social Sciences* (3rd edition). NJ : Lawrence Erlbaum associates.
- Tabachnick, B.G. et fidell, L.S. (1996). *Using multivariate statistics* (3rd ed.). NY : Harper Collins publishers.
- U.S. Department of Justice, Bureau of Justice Statistics, National Crime Victimization Survey, 1980-1996.

Appendice
Questionnaire « taxage »

Dimension taxage – taxage d’objets

1. Avoir menacé quelqu’un de le battre pour qu’il (elle) te donne quelque chose qui lui appartenait ?

a) L’as-tu déjà fait ?

1- oui 2- non

SI OUI

b) à quel âge l’as-tu fait pour la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, as-tu menacé quelqu’un de le battre pour qu’il (elle) te donne quelque chose qui lui appartenait ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quelle chose as-tu demandée la **dernière fois** :

(Précise l’objet en question et sa marque de commerce. Par exemple : une tablette de chocolat de Cadbury).

e) avec qui l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 à l’école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension taxage – taxage d’objets

2. Avoir donné des coups de poing ou des coups de pied à quelqu’un pour qu’il (elle) te donne quelque chose qui lui appartenait ?

a) L’as-tu déjà fait ?

1- oui 2- non

SI OUI

b) à quel âge l’as-tu fait pour la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, as-tu donné des coups de poings ou des coup de pied à quelqu’un pour qu’il (elle) te donne quelque chose qui lui appartenait ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quelle chose as-tu demandée la **dernière fois** :

(Précise l’objet en question et sa marque de commerce. Par exemple : une tablette de chocolat de Cadbury).

e) avec qui l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 à l’école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension taxage – taxage d’objets

3. Avoir utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roches,...) pour obtenir quelque chose qui appartenait à quelqu’un ?

a) L’as-tu déjà fait ?

1- oui 2- non

SI OUI

b) à quel âge l’as-tu fait pour la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, as-tu utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roches,...) pour obtenir quelque chose qui appartenait à quelqu’un ?

1 jamais

2 **une ou deux fois**

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quelle chose as-tu demandée la **dernière fois** :

(Précise l’objet en question et sa marque de commerce. Par exemple : une tablette de chocolat de Cadbury).

e) avec qui l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 seul

2 avec **une autre personne**

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 à l’école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension taxage – taxage d’un droit de passage

4. Avoir menacé quelqu’un de le battre pour qu’il (elle) te donne de l’argent en échange d’un droit de passage ?

a) L’as-tu déjà fait ?

1- oui 2- non

SI OUI

b) à quel âge l’as-tu fait pour la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, as-tu menacé quelqu’un de le battre pour qu’il (elle) te donne de l’argent en échange d’un droit de passage ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quel montant d’argent as-tu demandé la **dernière fois** : _____ (en dollars)

e) avec qui l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 à l’école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension taxage – taxage d’un droit de passage

5. Avoir donné des coups de poing ou des coups de pied à quelqu’un pour qu’il (elle) te donne de l’argent en échange d’un droit de passage ?

a) L’as-tu déjà fait ?

1- oui 2- non

SI OUI

b) à quel âge l’as-tu fait pour la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, as-tu donné des coups de poing ou des coups de pied à quelqu’un pour qu’il (elle) te donne de l’argent en échange d’un droit de passage ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quel montant d’argent as-tu demandé la **dernière fois** : _____ (en dollars)

e) avec qui l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 à l’école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension taxage – taxage d’un droit de passage

6. Avoir utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roches,...) pour que quelqu’un te donne de l’argent en échange d’un droit de passage ?

a) L’as-tu déjà fait ?

1- oui 2- non

SI OUI

b) à quel âge l’as-tu fait pour la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, as-tu utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roches,...) pour que quelqu’un te donne de l’argent en échange d’un droit de passage ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quel montant d’argent as-tu demandé la **dernière fois** : _____ (en dollars)

e) Avec qui l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où l’as-tu fait la **dernière fois** ?

1 à l’école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension victimisation – taxé d'un objet

7. Quelqu'un t'a-t-il déjà menacé de te battre pour que tu lui donnes quelque chose qui t'appartenait ?

a) 1- oui 2- non

SI OUI

b) quel âge avais-tu la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, quelqu'un t'a-t-il menacé de te battre pour que tu lui donnes quelque chose qui t'appartenait ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quelle chose t'a-t-on demandée la **dernière fois** :

(Précise l'objet en question et sa marque de commerce. Par exemple : une tablette de chocolat de Cadbury).

e) la **dernière fois**, est-ce que ton agresseur était :

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où cela s'est-il passé la **dernière fois** ?

1 à l'école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension victimisation – taxé d'un objet

8. Quelqu'un t'a-t-il déjà donné des coups de poing ou des coups de pied pour que tu lui donnes quelque chose qui t'appartenait ?

a) 1- oui 2- non

SI OUI

b) quel âge avais-tu la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, quelqu'un t'a-t-il donné des coups de poing ou des coups de pied pour que tu lui donnes quelque chose qui t'appartenait ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quelle chose t'a-t-on demandée la **dernière fois** :

(Précise l'objet en question et sa marque de commerce. Par exemple : une tablette de chocolat de Cadbury).

e) la **dernière fois**, est-ce que ton agresseur était :

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où cela s'est-il passé la **dernière fois** ?

1 à l'école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension victimisation – taxé d'un objet

9. Quelqu'un a-t-il déjà utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roches,...) pour obtenir quelque chose qui t'appartenait?

a) 1- oui 2- non

SI OUI

b) quel âge avais-tu la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, quelqu'un a-t-il utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roches,...) pour obtenir quelque chose qui t'appartenait ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quelle chose t'a-t-on demandée la **dernière fois** :

(Précise l'objet en question et sa marque de commerce. Par exemple : une tablette de chocolat de Cadbury).

e) la **dernière fois**, est-ce que ton agresseur était :

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où cela s'est-il passé la **dernière fois** ?

1 à l'école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension victimisation – taxé d’un droit de passage

10. Quelqu’un t’a-t-il menacé de te battre pour que tu lui donnes de l’argent en échange d’un droit de passage ?

a) 1- oui 2- non

SI OUI

b) quel âge avais-tu la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, quelqu’un t’a-t-il menacé de te battre pour que tu lui donnes de l’argent en échange d’un droit de passage ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quel montant d’argent t’a-t-on demandé la **dernière fois** : _____ (en dollars)

e) la **dernière fois**, est-ce que ton agresseur était :

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où cela s’est-il passé la **dernière fois** ?

1 à l’école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension victimisation – taxé d'un droit de passage

11. Quelqu'un t'a-t-il déjà donné des coups de poing ou des coups de pied pour que tu lui donnes de l'argent en échange d'un droit de passage ?

a) 1- oui 2- non

SI OUI

b) quel âge avais-tu la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, quelqu'un t'a-t-il donné des coups de poing ou des coups de pied pour que tu lui donnes de l'argent en échange d'un droit de passage ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quel montant d'argent t'a-t-on demandé la **dernière fois** : _____ (en dollars)

e) la **dernière fois**, est-ce que ton agresseur était :

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où cela s'est-il passé la **dernière fois** ?

1 à l'école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

Dimension victimisation – taxé d’un droit de passage

12. Quelqu’un a-t-il utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roches,...) pour que tu lui donnes de l’argent en échange d’un droit de passage ?

a) 1- oui 2- non

SI OUI

b) quel âge avais-tu la **première fois** ?

_____ ans

c) **Au cours des 12 derniers mois**, quelqu’un a-t-il utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roches,...) pour que tu lui donnes de l’argent en échange d’un droit de passage ?

1 jamais

2 une ou deux fois

3 plusieurs fois

4 très souvent

d) Quel montant d’argent t’a-t-on demandé la **dernière fois** : _____ (en dollars)

e) la **dernière fois**, est-ce que ton agresseur était :

1 seul

2 avec une autre personne

3 avec deux autres personnes

4 avec plus de deux autres personnes

f) où cela s’est-il passé la **dernière fois** ?

1 à l’école où tu suis tes cours

2 à une autre école que celle où tu suis tes cours

3 dans un lieu public (parc, arcade, ...)

4 dans la rue

5 autre : _____ (Précisez)

13. Parmi les groupes suivants, auquel t'identifies-tu le plus ?

- 1 conventionnels
- 2 preppies
- 3 yos
- 4 sportifs
- 5 alternatifs
- 6 grunges
- 7 raveux
- 8 gothiques
- 9 skin heads
- 10 punks
- 11 gino
- 12 nerds
- 13 poils ou heavy metal
- 14 gang
- 15 autre : _____ (Précisez)

14. Si tu as déjà fait du « taxage », à quel groupe appartenait habituellement la (les) personne(s) que tu as taxée(s) ?

- 1 conventionnels
- 2 preppies
- 3 yos
- 4 sportifs
- 5 alternatifs
- 6 grunges
- 7 raveux
- 8 gothiques
- 9 skin heads
- 10 punks
- 11 gino
- 12 nerds
- 13 poils ou heavy metal
- 14 gang
- 15 autre : _____ (Précisez)